

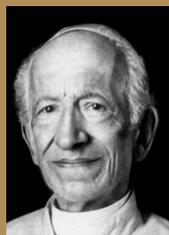


# VERS DEMAIN

86e année. No. 984

août-septembre 2025

« Regardez les oiseaux du ciel: ils ne sèment ni ne moissonnent... et pourtant, votre Père céleste les nourrit. »  
(*Matthieu 6, 26*)



Léon XIII



Pie XI



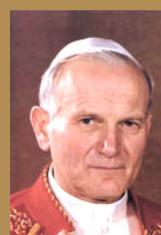
Pie XII



Jean XXIII



Paul VI



Jean-Paul II

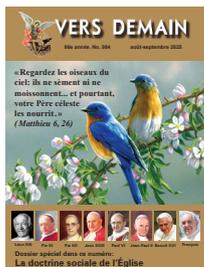


Benoît XVI



François

Dossier spécial dans ce numéro:  
**La doctrine sociale de l'Église**



Édition en français, 86e année.  
No. 985 août-septembre 2025  
Date de parution: août 2025

1\$ le numéro  
Périodique, paraît 5 fois par année  
Publié par l'Institut Louis Even  
pour la Justice Sociale

### Tarifs pour l'abonnement

Canada et États-Unis, 4 ans.....20,00\$  
2 ans.....10,00\$  
autres pays: surface, 4 ans.....60,00\$  
2 ans.....30,00\$  
avion 1 an.....20,00\$

### Bureau et adresse postale

Maison Saint-Michel, 1101, rue Principale  
Rougemont, QC, Canada – J0L 1M0  
Tél: Rougemont (450) 469-2209  
Tél. région de Montréal (514) 856-5714

site internet: [www.versdemain.org](http://www.versdemain.org)  
e-mail: [info@versdemain.org](mailto:info@versdemain.org)

Imprimé au Canada

POSTE-PUBLICATION CONVENTION No. 40063742  
Dépôt légal – Bibliothèque Nationale du Québec

Rédacteur: Alain Pilote; correcteurs: Marcel Richard,  
M. et Mme J.-M. Gagnon, M. et Mme P.-E. Julien

Retournez toute correspondance ne pouvant être  
livrée au Canada à: Journal Vers Demain, 1101  
rue Principale, Rougemont, QC, Canada, J0L 1M0

### Tarifs et adresses pour l'Europe

Prix: Surface, 1 an 10 euros. — 2 ans 20 euros  
4 ans 40 euros  
Avion, 1 an 15 euros - 4 ans 60 euros

**France et Belgique:** Ceux qui désirent s'abonner, se réabonner ou faire un don à la revue Vers Demain doivent libeller leur chèque au nom de Pèlerins de saint Michel et faire le virement en France au C.C.P. Nantes 4 848 09 A 032 et donner leurs coordonnées soit par courriel, par téléphone à notre Pèlerin de saint Michel en Europe:

### Christian Burgaud

[cburgaud1959@gmail.com](mailto:cburgaud1959@gmail.com)  
47 rue des Sensives  
44340 Bouguenais, France  
Téléphone fixe: 02 40 32 06 13  
Portable: 07 49 37 56 07

Important: pour tout virement. veuillez  
remettre l'IBAN : FR16 2004 1010 1104 8480  
9A03 275/BIC: PSSTFRPPNTE:

# VERS DEMAIN

Un journal de catholiques pour le règne de Jésus et de Marie dans les âmes, les familles, les pays

Pour la réforme monétaire de la Démocratie économique en accord avec la doctrine sociale de l'Église par l'action vigilante des pères de famille et non par les partis politiques

## Sommaire

- 3 Dieu nous donne l'abondance  
*Alain Pilote*
- 4 Qu'est-ce que la doctrine sociale de l'Église? *Alain Pilote*
- 11 Bénédiction de la chapelle de la Maison de l'Immaculée
- 12 La Démocratie économique vue à la lumière de la doctrine sociale  
*Alain Pilote.*
- 16 L'encyclique *Rerum Novarum* de Léon XIII. *Louis Even*
- 18 «De l'argent pour la guerre»  
*Pape François*
- 19 *Quadragesimo Anno* de Pie XI  
*Louis Even*
- 22 Argent-dieu, argent-tyran  
*Louis Even*
- 25 Léon XIV sur l'intelligence artificielle
- 26 Prions pour nos défunts
- 28 «Ne profanez pas la France»  
*Cardinal Robert Sarah*
- 32 Prière pour obtenir le discernement  
*Léon XIV*



[www.versdemain.org](http://www.versdemain.org)

Pour ceux d'entre vous qui ont accès à l'internet, nous vous encourageons fortement à visiter notre site Web, qui donne une multitude de renseignements sur notre oeuvre.

## *Dieu nous donne l'abondance, mais c'est le système financier qui en bloque la distribution*

L'Évangile selon saint Matthieu, au chapitre 6, nous rapporte ces paroles de Jésus (versets 25 à 33): **«Ne vous inquiétez donc pas de ce que vous mangerez, de quoi vous vous vêtirez... Regardez donc les oiseaux du ciel : ils ne travaillent pas, ils ne sèment ni ne moissonnent ; et cependant, votre Père céleste les nourrit... Votre Père céleste sait ce dont vous avez besoin. Cherchez d'abord le royaume et sa justice, et tout le reste vous sera donné en surcroît.»**

Cela veut-il dire qu'on n'a plus besoin de travailler, de ne faire aucun effort? Louis Even, commentant ce passage de l'Évangile, écrit: «L'absence de souci matériel ne veut pas dire, évidemment, qu'il ne faut pas s'occuper des choses matérielles, qu'il ne faut pas s'occuper de produire ce qui est nécessaire. Non, mais cela veut dire que, une fois qu'on a fait ce qui est normalement possible, ce qu'on est capable de faire avec les moyens de production dont on dispose, on devrait être au moins assuré d'avoir le nécessaire, surtout quand le nécessaire ne manque pas, et qu'il est loin de manquer. Or, le nécessaire ne manque pas... Notre Père céleste, qui est notre Créateur, a placé sur la terre tout ce qu'il faut pour satisfaire les besoins de toute l'humanité.»<sup>1</sup>

Le problème, c'est qu'il faut de l'argent pour obtenir la nourriture, les vêtements, et toutes les choses nécessaires à la vie. Pour ceux qui ont de l'argent, pas de problème, cela leur permet de choisir dans la production ce qui leur convient. Mais pour ceux qui n'ont pas d'argent... pas de produits non plus. La production abonde, mais c'est la distribution qui ne se fait pas, en raison d'un système d'argent défectueux et rempli de contradictions, où l'argent, au lieu d'être un instrument de service, est devenu un instrument de domination, un dieu tyrannique, qui endette tous les pays, et fait que des millions de gens vivent dans la pauvreté extrême (voir page 22).

L'Église catholique ne peut rester indifférente à des situations telles que la faim dans le monde et l'endet-

tement, qui mettent en péril le salut des âmes, et c'est pourquoi elle a développé, surtout depuis le pape Léon XIII en 1891, un ensemble de principes connus sous le nom de «doctrine sociale de l'Église» qui, s'ils étaient mis en pratique, amèneraient le bonheur de tous les peuples (voir page 4).

L'Église a des paroles très fortes pour dénoncer le système financier actuel. Le 5 novembre 2016, par exemple, le pape François parlait d'un **«terrorisme de base qui émane du contrôle global de l'argent sur la terre et menace l'humanité tout entière», ajoutant que «l'ensemble de la doctrine sociale de l'Église et le magistère de mes prédécesseurs se rebelle contre l'argent idole qui règne au lieu de servir, tyrannise et terrorise l'humanité.»**

Nous tous, vous et moi, ne pouvons rester indifférents non plus devant

tant de misère. Pour que ces principes deviennent réalité dans la vie en société, l'Église fait appel à tous les gens de bonne volonté, pour trouver des solutions, des techniques financières pour appliquer ces principes de façon concrète. C'est pour cette raison que Louis Even fonda la revue Vers Demain, pour faire connaître la solution de la Démocratie économique, de l'ingénieur écossais Clifford Hugh Douglas qui, à notre connaissance, est celle qui appliquerait le mieux ces principes énoncés par les papes (voir page 12).

Le problème du système capitaliste, ce n'est pas la libre entreprise ou la propriété privée, mais le fait qu'il a été vicié par le système financier. Ce que l'Église souhaite, c'est que tous soient véritablement capitalistes, c'est-à-dire propriétaires d'un capital social. C'est ce qu'enseigne la Démocratie économique, qui dit que chaque être humain est cohéritier d'un capital commun, les richesses naturelles et les inventions des générations passées, et que cet héritage doit être représenté par un dividende social, une somme d'argent versée chaque mois à chaque citoyen.

La Démocratie économique est une solution merveilleuse, qui nous remplit d'espérance. C'est notre devoir de la faire connaître à tous. ❖

**Alain Pilote, rédacteur**



*«Regardez donc les oiseaux du ciel...»*

1 (Voir l'article La sécurité économique pour chaque individu, dans Vers Demain de janvier-février 2025.)

# Qu'est-ce que la doctrine sociale de l'Église ?

par Alain Pilote

## Rerum Novarum

Le nom que le pape actuel a choisi, Léon XIV, ramène inévitablement dans l'actualité le nom de Léon XIII (photo de droite), pape de 1878 à 1903, ainsi que la principale lettre encyclique qui lui est associée, *Rerum Novarum*, écrite en 1891. Pour la première fois, un pape abordait les problèmes sociaux et économiques de l'époque, marquant ainsi le début des encycliques sociales des papes qui, au cours des décennies suivantes, allaient développer un ensemble de principes de justice dans toute la vie sociale, dans les rapports entre les individus et gouvernements, travailleurs et patrons, etc. êtres humains.



Ces principes, élaborés et développés depuis Léon XIII jusqu'à aujourd'hui, feraient le bonheur des individus, des familles et des nations, s'ils étaient appliqués. Cet ensemble de principes est connu sous le nom de «doctrine sociale de l'Église».

Sauf pour de rares exceptions, chaque encyclique écrite par un souverain pontife se nomme d'après les premiers mots du texte latin. Ainsi, l'encyclique de Léon XIII de 1891 débute ainsi: «La soif d'innovations une fois suscitée», ce qui se traduit en latin comme suit: *Rerum novarum semel excitata cupidine*. Les mots «rerum novarum» signifient littéralement en latin «choses nouvelles», ce qui est synonyme d'«innovations».

La société de 1891 faisait effectivement face à une situation nouvelle, faisant suite à la révolution industrielle. L'encyclique de Léon XIII condamnait à la fois la pauvreté qui pesait sur la majeure partie de la classe ouvrière, ainsi que les mouvements politiques d'inspiration socialiste et marxiste, qui prétendaient faussement libérer les travailleurs. Par contre, Léon XIII y dénonçait aussi les excès du capitalisme, et les conditions injustes des travailleurs, encourageant entre autres la création de syndicats chrétiens et le catholicisme social.

## Première d'une longue liste

Les papes qui ont succédé à Léon XIII ont développé cet enseignement social selon les nouvelles conditions et circonstances de la société, avec des documents — encycliques sauf quelques exceptions — écrites à tous les dix ans, pour célébrer les anniversaires de *Rerum Novarum*.

**Le 15 mai 1931**, quarante ans jour pour jour après l'encyclique *Rerum Novarum* de Léon XIII, une seconde encyclique sociale était publiée par le pape Pie XI, portant justement le nom de ***Quadragesimo Anno***, mots latins signifiant quarante ans. Écrite dans le contexte de la crise économique mondiale de 1929, cette encyclique, portant sur «la restauration de l'ordre social», apporte de nombreuses nouveautés au cadre déjà tracé par Léon XIII, développant par exemple le principe de subsidiarité.

C'est aussi dans cette encyclique que l'expression «doctrine sociale de l'Église» est utilisée pour la première fois pour désigner l'enseignement social des papes. Et surtout, c'est l'encyclique qui demeure celle, jusqu'à aujourd'hui, qui a utilisé les paroles les plus fortes pour dénoncer le fonctionnement du système financier actuel:

**«Ceux qui, détenteurs et maîtres de l'argent, gouvernent le crédit et le dispensent selon leur bon plaisir. Par là, ils distribuent en quelque sorte le sang à l'organisme économique dont ils tiennent la vie entre leurs mains, si bien, que, sans leur consentement, nul ne peut plus respirer».**

**Le 1er juin 1941**, dimanche de la Pentecôte, le pape Pie XII a écrit non pas une encyclique, mais plutôt émis un **radio-message**, à l'occasion du 50e anniversaire de *Rerum Novarum*, soulignant en particulier le droit de tous aux biens matériels.

**Le 15 mai 1961**, à l'occasion du 70e anniversaire de *Rerum Novarum*, le pape saint Jean XXIII publiait l'encyclique ***Mater et Magistra*** (L'Église mère et éducatrice), portant sur «l'évolution récente de la question sociale à la lumière des principes chrétiens», et qui parle, entre autres, de la multiplication des formes d'associations qui permettent de mieux satisfaire les besoins humains.

**Le 14 mai 1971**, à l'occasion des 80 ans de *Rerum Novarum*, le pape saint Paul VI publiait la lettre apostolique **Octogesima adveniens** (80e anniversaire), parlant de la naissance de l'ère post-industrielle et des nouveaux problèmes sociaux qui l'accompagnent.



Saint Jean-Paul II

mais l'attentat du 13 mai 1981 contre le Saint-Père en a retardé la parution de quelques mois.

**Le 15 mai 1991**, exactement cent ans après la publication de *Rerum Novarum*, le pape saint Jean-Paul II publiait l'encyclique **Centesimus Annus** (le centenaire), rappelant tout l'enseignement social de l'Église depuis Léon XIII, l'échec du communisme et les limites du capitalisme libéral.

À cette liste, sur le même thème, il faut aussi ajouter la Constitution pastorale *Gaudium et Spes* (joie et espérance) sur l'Église et le monde de ce temps, promulguée **le 8 décembre 1965**, spécialement son troisième chapitre portant sur la vie économique-sociale.

Et on peut aussi inclure dans cette liste l'encyclique **Laudato si'** (en italien, Loué sois-tu, Seigneur) du pape François, publiée **le 24 mai 2015**, dimanche de la Pentecôte, portant «sur la sauvegarde de la maison commune», plaidant pour une «écologie intégrale» qui prenne d'abord en compte l'être humain.

### Le développement des peuples

Deux ans après le Concile Vatican II, une encyclique était publiée sur un sujet spécifique de la doctrine sociale, formant une nouvelle catégorie en soi, et dont l'importance serait aussi soulignée plus tard par les encycliques d'autres souverains pontifes, publiées pour l'anniversaire de cette encyclique:

**Le 26 mars 1967**, dimanche de Pâques, le pape saint Paul VI publiait l'encyclique **Populorum Progressio** sur le développement des peuples, parlant de l'inégalité croissante entre les pays de l'hémisphère nord de la planète et ceux du Sud, de nombreux pays du Tiers-Monde ayant obtenu récemment leur indépendance politique, mais sans les moyens financiers.

**Le 15 septembre 1981**, à l'occasion du 90e anniversaire de *Rerum Novarum*, le pape saint Jean-Paul II publiait l'encyclique **Laborem Exercens** sur le travail humain, menant une réflexion sur l'homme et le travail, ainsi que la question du chômage.

L'encyclique devait d'abord être rendue publique le 15 mai, jour anniversaire de *Rerum Novarum*,

Paul VI plaide pour un «développement intégral», c'est-à-dire de tous les hommes et de tout l'homme, et affirme que «le développement est le nouveau nom de la paix».

**Le 30 décembre 1987**, pour célébrer les 20 ans de *Populorum Progressio*, le pape saint Jean-Paul II publiait l'encyclique **Sollicitudo Rei Socialis** (L'intérêt actif que porte l'Église à la question sociale), mentionnant que depuis 1967, la différence entre riches et pauvres avait augmenté, et qu'il existait même de la pauvreté dans les pays super-développés. L'encyclique élabore la catégorie théologique de «structures de péché» et établit avec une grande clarté ce qu'est la doctrine sociale de l'Église.

**Le 29 juin 2009**, pour les 40 ans de *Populorum Progressio*, le pape Benoît XVI publiait l'encyclique **Caritas in Veritate**, portant sur le développement humain dans la charité et la vérité. (Benoît XVI mentionne que la publication de l'encyclique avait dû être reportée de 2 ans, pour tenir compte de la crise économique des années 2007 et 2008.)

Le Saint-Père y parle de la mondialisation, de la délocalisation des entreprises (qui s'établissent dans des pays où les salaires sont moindres), de développement durable et de la crise financière mondiale.

### Pourquoi une doctrine sociale ?

Si l'Église intervient dans les questions sociales, et a développé un ensemble de principes connus sous le nom de «doctrine sociale de l'Église», c'est essentiellement parce que, comme le disait le Pape Benoît XV, «c'est sur le terrain économique que le salut des âmes est en danger». Son successeur immédiat, le Pape Pie XI, écrivait aussi:

**«Il est exact de dire que telles sont, actuellement, les conditions de la vie économique et sociale qu'un nombre très considérable d'hommes y trouvent les plus grandes difficultés pour opérer l'oeuvre, seule nécessaire, de leur salut.»** (*Quadragesimo anno*, 15 mai 1931).

Pie XII s'exprimait aussi de manière semblable: **«Comment pourrait-il être permis à l'Église, Mère si aimante et soucieuse du bien de ses fils, de rester indifférente à la vue de leurs dangers, de se taire ou de feindre de ne pas voir et de ne pas comprendre des conditions sociales qui, volontairement ou non, rendent ardue et pratiquement impossible une conduite chrétienne conforme aux commandements du souverain législateur?»** (Radio-message du 1er juin 1941).



Pie XII

Et ainsi parlent tous les Papes, y compris Léon XIV aujourd'hui.

Le 25 octobre 2004, le Conseil Pontifical Justice et Paix publiait le «Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église», qui présente, de façon systématique, cette doctrine. On peut y lire:

«La doctrine sociale de l'Église fait partie intégrante du ministère d'évangélisation de l'Église. Tout ce qui concerne la communauté des hommes — situations et problèmes relatifs à la justice, à la libération, au développement, aux relations entre les peuples, à la paix — n'est pas étranger à l'évangélisation, et celle-ci ne serait pas complète si elle ne tenait pas compte de l'appel réciproque que se lancent continuellement l'Évangile et la vie concrète, personnelle et sociale, de l'homme. (n. 66). L'Église a le droit d'être pour l'homme maîtresse de vérité de la foi: de la vérité non seulement du dogme, mais aussi de la morale qui découle de la nature humaine et de l'Évangile. (n. 70)

**«D'un côté, il faut éviter 'l'erreur qui consiste à réduire le fait religieux au domaine purement privé'; de l'autre côté, on ne peut pas orienter le message chrétien vers un salut purement ultra-terrestre (de l'autre monde), incapable d'illuminer la présence sur la terre.' En raison de la valeur publique de l'Évangile et de la foi et à cause des effets pervers de l'injustice, c'est-à-dire du péché, l'Église ne peut pas demeurer indifférente aux affaires sociales. 'Il appartient à l'Église d'annoncer en tout temps et en tout lieu les principes de la morale, même en ce qui concerne l'ordre social, ainsi que de porter un jugement sur toute réalité humaine, dans la mesure où l'exigent les droits fondamentaux de la personne humaine ou le salut des âmes'.» (Canon 747, n. 2.)**

## Quatre principes de base

La doctrine sociale de l'Église peut se résumer en quatre principes, ou quatre «colonnes», sur lesquels tout système dans la société doit être basé. On peut lire aux paragraphes 160 et 161 du *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église* le texte suivant:



«Les principes permanents de la doctrine sociale de l'Église constituent les véritables fondements de l'enseignement social catholique: à savoir

**1. Le principe de la dignité de la personne humaine, sur lequel reposent tous les autres principes**

**et contenus de la doctrine sociale;**

- 2. le bien commun;**
- 3. la subsidiarité;**
- 4. la solidarité.**

## La primauté de la personne humaine

La doctrine sociale de l'Église peut se résumer dans ce principe de base: la primauté de la personne humaine:

**«La doctrine sociale chrétienne a pour lumière la Vérité, pour objectif la Justice et pour force dynamique l'Amour... Son principe de base est que les êtres humains sont et doivent être fondement, but et sujets de toutes les institutions où se manifeste la vie sociale.» (Jean XXIII, encyclique *Mater et Magistra*, 15 mai 1961, nn. 219 et 226.)**

Tous les systèmes doivent être au service de l'homme, y compris les systèmes financiers et économiques. Saint Jean-Paul II écrivait dans sa première encyclique, *Redemptor hominis* (4 mars 1979, n. 15):

**«Les indispensables transformations des structures économiques... la misère en face de l'abondance qui met en cause les structures et mécanismes financiers... L'homme ne peut renoncer à lui-même ni à la place qui lui est propre dans le monde visible, il ne peut devenir esclave des choses, esclave des systèmes économiques, esclave de ses propres produits.»**

Le 26 septembre 1985, saint Jean-Paul II adressait le message suivant à la 6e Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, ayant lieu à Genève, en Suisse:

**«Je tiens à aborder une question délicate et douloureuse. Je veux parler du tourment des responsables de plusieurs pays, qui ne savent plus comment faire face à l'angoissant problème de l'endettement... Une réforme structurelle du système financier mondial est sans nul doute une des initiatives les plus urgentes et nécessaires.»**

Donc, le but des systèmes économique et financier, selon l'Église, est aussi le service de l'homme. Le but du système économique, c'est la satisfaction des besoins humains. C'est ce que Pie XI rappelle dans son encyclique *Quadragesimo anno* (n. 75):

**«L'organisme économique et social sera sainement constitué et atteindra sa fin alors seulement qu'il procurera à tous et à chacun de ses membres tous les biens que les ressources de la nature et de l'industrie, ainsi que l'organisation vraiment sociale de la vie économique, ont le moyen de leur procurer.**



Pie XI

**«Il existe un terrorisme de base qui émane du contrôle global de l'argent sur la terre et menace l'humanité tout entière... La doctrine sociale de l'Église se rebelle contre l'argent idole qui règne au lieu de servir, tyrannise et terrorise l'humanité» – Pape François**



«Ces biens doivent être assez abondants pour satisfaire aux besoins d'une honnête subsistance et pour élever les hommes à ce degré d'aisance et de culture qui, pourvu qu'on en use sagement, ne met pas d'obstacle à la vertu, mais en facilite au contraire singulièrement l'exercice.»

### **Le bien commun**

Passons maintenant au deuxième principe, ou «colonne» de la doctrine sociale de l'Église, le bien commun. **Par bien commun on entend: «cet ensemble de conditions sociales qui permettent, tant aux groupes qu'à chacun de leurs membres, d'atteindre leur perfection d'une façon plus totale et plus aisée».** (*Gaudium et Spes*, 26.)

On peut lire dans le Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église, au n.167: Le bien commun engage tous les membres de la société: aucun n'est exempté de collaborer, selon ses propres capacités, à la réalisation et au développement de ce bien... Tous ont aussi droit de bénéficier des conditions de vie sociale qui résultent de la recherche du bien commun. L'enseignement de Pie XI demeure très actuel: «Il importe donc d'attribuer à chacun ce qui lui revient et de ramener aux exigences du bien commun ou aux normes de la justice sociale la distribution des ressources de ce monde, dont le flagrant contraste entre une poignée de riches et une multitude d'indigents atteste de nos jours, aux yeux de l'homme de cœur, les graves dérèglements». (Encyclique *Quadragesimo Anno*, 197.)

*Les numéros des paragraphes suivants font référence aux paragraphes du Compendium cité précédemment:*

168. **La responsabilité de poursuivre le bien commun revient non seulement aux individus, mais aussi à l'État, car le bien commun est la raison d'être de l'autorité politique.** (Cf. *Catéchisme de l'Église Catholique*, n. 1910.) A la société civile dont il est l'expression, l'État doit, en effet, garantir la cohésion, l'unité et l'organisation de sorte que le bien commun puisse être poursuivi avec la contribution de tous les citoyens.

L'individu, la famille, les corps intermédiaires ne sont pas en mesure de parvenir par eux-mêmes à leur développement plénier; d'où la nécessité d'institutions politiques dont la finalité est de rendre accessible aux personnes les biens nécessaires — matériels, culturels, moraux, spirituels — pour conduire une vie vraiment humaine. Le but de la vie sociale est le bien commun historiquement réalisable.

170. Le bien commun de la société n'est pas une fin en soi; il n'a de valeur qu'en référence à la poursuite des fins dernières et au bien commun universel de la création tout entière. Dieu est la fin dernière de ses créatures et en aucun cas on ne peut priver le bien commun de sa dimension transcendante, qui dépasse mais aussi achève la dimension historique.

### **La destination universelle des biens**

171. **Parmi les multiples implications du bien commun, le principe de la destination universelle des biens revêt une importance immédiate: «Dieu a destiné la terre et tout ce qu'elle contient à l'usage de tous les hommes et de tous les peuples, en sorte que les biens de la création doivent équitablement affluer entre les mains de tous, selon la règle de la justice, inséparable de la charité».** (*Gaudium et Spes*, 69.) Ce principe est basé sur le fait que «la première origine de tout bien est l'acte de Dieu lui-même qui a créé la terre et l'homme, et qui a donné la terre à l'homme pour qu'il la maîtrise par son travail et jouisse de ses fruits (cf. Gn 1,28-29).

**Dieu a donné la terre à tout le genre humain pour qu'elle fasse vivre tous ses membres, sans exclure ni privilégier personne. C'est là l'origine de la destination universelle des biens de la terre...** En effet, la personne ne peut pas se passer des biens matériels qui répondent à ses besoins primaires et constituent les conditions de base de son existence; ces biens lui sont absolument indispensables pour se nourrir et croître, pour communiquer, pour s'associer, et pour pouvoir réaliser les plus hautes finalités auxquelles elle est appelée. (Cf. Pie XII, Radio Message du 1er juin 1941.)

**«Il est nécessaire de dénoncer l'existence de mécanismes économiques, financiers et sociaux qui, bien que menés par la volonté des hommes, fonctionnent souvent d'une manière quasi automatique, rendant plus rigides les situations de richesse des uns et de pauvreté des autres.»**  
**– Jean-Paul II, *Sollicitudo rei socialis***



172. Le principe de la destination universelle des biens de la terre est à la base du droit universel à l'usage des biens. **Chaque homme doit avoir la possibilité de jouir du bien-être nécessaire à son plein développement: le principe de l'usage commun des biens est le «premier principe de tout l'ordre éthico-social» et «principe caractéristique de la doctrine sociale chrétienne».** (Jean-Paul II, encyclique *Sollicitudo Rei Socialis*, 42.)

### La pauvreté en face de l'abondance

Dieu a mis sur la terre tout ce qu'il faut pour nourrir tout le monde. Mais à cause du manque d'argent, les produits ne peuvent plus joindre les gens qui ont faim: des montagnes de produits s'accumulent en face de millions qui meurent de faim. C'est le paradoxe de la misère en face de l'abondance:

**«De toute évidence, il y a un défaut capital, ou plutôt un ensemble de défauts et même un mécanisme défectueux à la base de l'économie contemporaine et de la civilisation matérialiste, qui ne permettent pas à la famille humaine de se sortir, dirais-je, de situations aussi radicalement injustes.»** (Jean-Paul II, encyclique *Dives in Misericordia*, 30 novembre 1980, n. 11.)

La misère en face de l'abondance... **«représente en quelque sorte un gigantesque développement de la parabole biblique du riche qui festoie et du pauvre Lazare. L'ampleur du phénomène met en cause les structures et les mécanismes financiers, monétaires, productifs et commerciaux qui, appuyés sur des pressions politiques diverses, régissent l'économie mondiale; ils s'avèrent incapables de résorber les injustices héritées du passé et de faire face aux défis urgents et aux exigences éthiques du présent... Nous sommes ici en face d'un drame dont l'ampleur ne peut laisser personne indifférent.»** (Jean-Paul II, *Redemptor hominis*, n. 15.)

### Réforme du système financier

Les Papes dénoncent la dictature de l'argent rare et demandent une réforme des systèmes financiers et économiques, l'établissement d'un système économique au service de l'homme:

**«Il est nécessaire de dénoncer l'existence de mécanismes économiques, financiers et sociaux qui, bien que menés par la volonté des hommes, fonctionnent souvent d'une manière quasi automatique, rendant plus rigides les situations de richesse des uns et de pauvreté des autres.»** (Jean-Paul II, encyclique *Sollicitudo rei socialis*, n. 16.)

**«Je fais appel à tous les chargés de pouvoir afin qu'ensemble ils s'efforcent de trouver les solutions aux problèmes de l'heure, ce qui suppose une restructuration de l'économie de manière à ce que les besoins humains l'emportent toujours sur le gain financier.»** (Jean-Paul II aux pêcheurs de St. John's, Terre-Neuve, 12 septembre 1984.)

### Le principe de subsidiarité

Nous arrivons maintenant au troisième principe de la doctrine sociale de l'Église, la subsidiarité: les niveaux supérieurs de gouvernements ne doivent pas faire ce que les niveaux inférieurs, plus près de l'individu, peuvent faire. C'est le contraire de la centralisation – et de son application la plus extrême, un gouvernement mondial, où tous les gouvernements nationaux sont abolis. Ce principe de subsidiarité signifie aussi que les gouvernements existent pour aider les parents, non pas pour prendre leur place. On peut lire dans le *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*:

186. L'exigence de protéger et de promouvoir les expressions originelles de la socialité est soulignée par l'Église dans l'encyclique *Quadragesimo anno* (n. 203) dans laquelle le principe de subsidiarité est indiqué comme un principe très important de la «philosophie sociale»: **«De même qu'on ne peut enlever aux particuliers, pour les transférer à la communauté, les attributions dont ils sont capables de s'acquitter de leur seule initiative et par leurs propres moyens, ainsi ce serait commettre une injustice, en même temps que troubler d'une manière très dommageable l'ordre social, que de retirer aux groupements d'ordre inférieur, pour les confier à une collectivité plus vaste et d'un rang plus élevé, les fonctions qu'ils sont en mesure de remplir eux-mêmes. L'objet naturel de toute intervention en matière sociale est d'aider les membres du corps social, et non pas de les détruire ni de les absorber».**

**Dans sa première Encyclique *Deus Caritas Est* (Dieu est amour), le Pape Benoît XVI a écrit: «L'Église est la famille de Dieu dans le monde. Dans cette famille, personne ne doit souffrir par manque du nécessaire... Le but d'un ordre social juste consiste à garantir à chacun, dans le respect du principe de subsidiarité, sa part du bien commun.»**



Sur la base de ce principe, toutes les sociétés d'ordre supérieur doivent se mettre en attitude d'aide («subsidiarité») — donc de soutien, de promotion, de développement — par rapport aux sociétés d'ordre mineur. De la sorte, les corps sociaux intermédiaires peuvent remplir de manière appropriée les fonctions qui leur reviennent, sans devoir les céder injustement à d'autres groupes sociaux de niveau supérieur, lesquels finiraient par les absorber et les remplacer et, à la fin, leur nieraient leur dignité et leur espace vital.

A la subsidiarité comprise dans un sens positif, comme aide économique, institutionnelle, législative offerte aux entités sociales plus petites, correspond une série d'implications dans un sens négatif, qui imposent à l'État de s'abstenir de tout ce qui restreindrait, de fait, l'espace vital des cellules mineures et essentielles de la société. Leur initiative, leur liberté et leur responsabilité ne doivent pas être supplantées.

### L'État-Providence

Comme l'explique Louis Even dans un de ses articles, «**pour accomplir ses fonctions propres, César (l'État) ne doit pas recourir à des moyens qui empêchent les personnes, les familles d'accomplir les leurs ... Parce qu'il n'accomplit pas ce redressement, que lui seul peut accomplir (casser le monopole de la création de l'argent par les banques privées et créer lui-même, pour la nation, son propre argent sans dette), César sort de son rôle, accumule des fonctions, s'en autorise, pour imposer des charges lourdes, parfois ruineuses, aux citoyens et aux familles. Il devient ainsi l'instrument d'une dictature financière qu'il devrait abattre.**»

Ces fonctions que l'État accumule, au lieu de corriger le système financier, créent une bureaucratie monstrueuse, avec une armée de fonctionnaires qui embête plus les citoyens qu'elle ne les sert. Dans son encyclique *Centesimus annus* (n. 48), le Pape Jean-Paul II dénonce ces excès de l'«État-Providence»:

Corriger le système financier est certainement l'un des devoirs de l'État, c'est-à-dire, que l'argent doit être émis par la société, et non par des banquiers privés

pour leur profit, tel que l'écrit Pie XI dans son encyclique *Quadragesimo anno*:

**«Il y a certaines catégories de biens pour lesquelles on peut soutenir avec raison qu'ils doivent être réservés à la collectivité lorsqu'ils en viennent à conférer une puissance économique telle qu'elle ne peut, sans danger pour le bien public, être laissée entre les mains de personnes privées.»**

### La famille, première société

Le principe de subsidiarité implique aussi que les parents ont préséance sur l'État, et que les gouvernements ne doivent pas détruire les familles ni l'autorité des parents. Comme l'Église l'enseigne, les enfants appartiennent aux parents, et non à l'État:

**«Aussi bien que la société civile, la famille est une société proprement dite, avec son autorité et son gouvernement propre, l'autorité et le gouvernement paternel... La société domestique a sur la société civile une priorité logique et une priorité réelle... Vouloir donc que le pouvoir civil envahisse arbitrairement jusqu'au sanctuaire de la famille, c'est une erreur grave et funeste... L'autorité paternelle ne saurait être abolie, ni absorbée par l'État... Ainsi, en substituant à la providence paternelle la providence de l'État, les socialistes vont contre la justice naturelle et brisent les liens de la famille.»** (Léon XIII, encyclique *Rerum novarum*, n. 12-14)

### «Le principe de solidarité

La solidarité — quatrième principe de la doctrine sociale de l'Église — est un autre mot pour désigner l'amour du prochain. Comme chrétiens, nous devons nous soucier du sort de tous nos frères et sœurs dans le Christ, car c'est sur cet amour du prochain que l'on sera jugés à la fin de notre vie sur cette terre:

**«C'est à ce qu'ils auront fait pour les pauvres que Jésus-Christ reconnaîtra ses élus... Entre-temps, les pauvres nous sont confiés et c'est sur cette responsabilité que nous serons jugés à la fin (cf. Mt 25, 31-46): 'Notre-Seigneur nous avertit que nous serons séparés de lui si nous omettons de rencontrer les**

► **besoins graves des pauvres et des petits qui sont ses frères'».** (*Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, n. 183)

### Le devoir de tout chrétien

C'est un devoir et une obligation pour tout chrétien de travailler à l'établissement de la justice et d'un meilleur système économique:

**«Celui qui voudrait renoncer à la tâche, difficile mais exaltante, d'améliorer le sort de tout l'homme et de tous les hommes, sous prétexte du poids trop lourd de la lutte et de l'effort incessant pour se dépasser, ou même parce qu'on a expérimenté l'échec et le retour au point de départ, celui-là ne répondrait pas à la volonté de Dieu créateur.»** (Jean-Paul II, *Sollicitudo rei socialis*, n. 30.)

**«La tâche n'est pas impossible. Le principe de solidarité, au sens large, doit inspirer la recherche efficace d'institutions et de mécanismes appropriés: il s'agit aussi bien de l'ordre des échanges, où il faut se laisser guider par les lois d'une saine compétition, que de l'ordre d'une plus ample et plus immédiate redistribution des richesses.»** (Jean-Paul II, *Redemptor hominis*, n. 16.)

Il existe bien sûr plusieurs façons de venir en aide à nos frères dans le besoin: donner à manger à ceux qui ont faim, donner à boire à ceux qui ont soif, loger les sans-abri, visiter les malades et les prisonniers, etc. Certains enverront des dons à des organismes de charité, que ce soit pour aider des pauvres d'ici ou du Tiers-Monde. Mais si ces dons peuvent soulager quelques pauvres pendant quelques jours ou quelques semaines, cela ne supprime pas pour autant les causes de la pauvreté.

Ce qui est infiniment mieux, c'est de corriger le problème à sa source, de s'attaquer aux causes mêmes de la pauvreté, et de rétablir chaque être humain dans ses droits et sa dignité de personne créée à l'image de Dieu, ayant droit au moins au nécessaire pour vivre:

**«Plus que quiconque, celui qui est animé d'une vraie charité est ingénieux à découvrir les causes de la misère, à trouver les moyens de la combattre, à la vaincre résolument. Faiseur de paix, il poursuivra son chemin, allumant la joie et versant la lumière et la grâce au coeur des hommes sur toute la surface de la terre, leur faisant découvrir, par-delà toutes les frontières, des visages de frères, des visages d'amis.»** (Paul VI, encyclique *Populorum progressio*, 75.)

Ce qu'il faut, ce sont des apôtres pour éduquer la population sur la doctrine sociale de l'Église et sur des moyens, des solutions concrètes pour l'appliquer (comme les propositions financières de la Démocratie économique, enseignées par Vers Demain). Saint Paul VI écrivait, toujours dans *Populorum Progressio* (n. 86):

**«Vous tous qui avez entendu l'appel des peuples souffrants, vous tous qui travaillez à y répondre, vous êtes les apôtres du bon et vrai développement qui n'est pas la richesse égoïste et aimée pour elle-même, mais l'économie au service de l'homme, le pain quotidien distribué à tous, comme source de fraternité et signe de la Providence.»**

Et dans son encyclique *Sollicitudo Rei Socialis*, le Pape Jean-Paul II écrivait (n. 38.):

**«Ces attitudes et ces "structures de péché" (la soif d'argent et de pouvoir) ne peuvent être vaincues — bien entendu avec l'aide de la grâce divine — que par une attitude diamétralement opposée: se dépenser pour le bien du prochain.»**

### Principes et application

L'Église ne peut rester indifférente à des situations telles que la faim dans le monde et l'endettement, qui mettent en péril le salut des âmes, et c'est pourquoi elle demande une réforme des systèmes financiers et économiques, afin qu'ils soient mis au service de l'homme. L'Église présente donc les principes moraux sur lesquels doit être jugé tout système économique et financier.

Et afin que ces principes soient appliqués de manière concrète, l'Église fait appel aux fidèles laïcs — dont le rôle propre, selon le Concile Vatican II, est justement de renouveler l'ordre temporel et de l'ordonner selon le plan de Dieu — pour travailler à la recherche de solutions concrètes et l'établissement d'un système économique conforme à l'enseignement de l'Évangile et aux principes de la doctrine sociale de l'Église.

Un système économique sera donc bon ou non dans la mesure où il applique ces principes de justice enseignés par l'Église. C'est la raison pour laquelle le Pape Jean-Paul II écrivait en 1987, dans son encyclique *Sollicitudo rei socialis*, que l'Église **«adopte une attitude critique vis-à-vis du capitalisme libéral et du collectivisme marxiste... deux conceptions du développement imparfaites et ayant besoin d'être radicalement corrigées.»**

Il est facile à comprendre pourquoi l'Église condamne le communisme, ou collectivisme marxiste qui, comme le rappelait le Pape Pie XI, est «intrinsèquement pervers» et anti-chrétien (encyclique *Divini Redemptoris*, 19 mars 1937), puisque son but avoué est la destruction complète de la propriété privée, de la famille, et de la religion. Mais pourquoi l'Église condamnerait-elle le capitalisme? Le capitalisme ne vaudrait pas mieux que le communisme? C'est ce que nous verrons dans l'article suivant, La Démocratie économique vue à la lumière de la doctrine sociale de l'Église. ❖

**Alain Pilote**

# Bénédition de la chapelle de la Maison de l'Immaculée par Mgr Rodembourg

Le dimanche 25 mai 2025, fête de la Pentecôte, Mgr Christian Rodembourg (photo à gauche), évêque de Saint-Hyacinthe, est venu lui-même bénir la chapelle rénovée de notre Maison de l'Immaculée (photo à droite), où se tiennent nos assemblées, congrès et sessions d'étude. Il était accompagné d'une dizaine de prêtres du diocèse.

Avant de célébrer la Messe, Mgr Rodembourg a donné une conférence sur le thème «Quel chrétien pour quelle espérance?» À la fin de la messe, notre Directrice, Marcelle Caya, a remis à Mgr Rodembourg une statue de saint Michel archange, que Monseigneur a beaucoup apprécié, étant natif de Bruxelles, dont le patron est saint Michel. ❖





# La Démocratie économique vue à la lumière de la doctrine sociale de l'Église

par Alain Pilote

## Le capitalisme doit être corrigé

On a vu à la fin de l'article précédent la citation de saint Jean-Paul II qui dit que le capitalisme libéral n'était pas parfait, et avait besoin d'être corrigé. Par contre, tout n'est pas à rejeter dans le capitalisme; dans son encyclique *Centesimus annus*, saint Jean-Paul II reconnaît les mérites de la libre entreprise, de l'initiative privée et du profit:

**«Il semble que, à l'intérieur de chaque pays comme dans les rapports internationaux, le marché libre soit l'instrument le plus approprié pour répartir les ressources et répondre efficacement aux besoins. Toutefois, cela ne vaut que pour les besoins 'solubles', parce que l'on dispose d'un pouvoir d'achat, et pour les ressources qui sont 'vendables', susceptibles d'être payées à un juste prix. Mais il y a de nombreux besoins humains qui ne peuvent être satisfaits par le marché. C'est un strict devoir de justice et de vérité de faire en sorte que les besoins humains fondamentaux ne restent pas insatisfaits et que ne périssent pas les hommes qui souffrent de ces carences.»**

Au contraire, loin de souhaiter la disparition de la propriété privée, l'Église souhaite plutôt sa diffusion la plus large possible pour tous, que tous soient propriétaires d'un capital, soient réellement «capitalistes»:

**«La dignité de la personne humaine exige normalement, comme fondement naturel pour vivre, le droit à l'usage des biens de la terre; à ce droit correspond l'obligation fondamentale d'accorder une propriété privée autant que possible à tous.... (Il faut) mettre en branle une politique économique qui encourage et facilite une plus ample accession à la propriété privée des biens durables: une maison, une terre, un outillage artisanal, l'équipement d'une ferme familiale, quelques actions d'entreprises moyennes ou grandes.»** (Jean XXIII, *Mater et Magistra*, nn. 114-115.)



Saint Jean XXIII

La Démocratie économique, ou Crédit Social, avec son dividende à chaque individu, reconnaît chaque être humain comme étant un véritable capitaliste, propriétaire d'un capital, cohéritier des richesses naturelles et du progrès (les inventions humaines, la technologie).

Ce dividende est basé sur deux choses: l'héritage des ressources naturelles, et les inventions des générations passées. C'est exactement ce que saint Jean-Paul II écrivait en 1981 dans son Encyclique *Laborem exercens*, sur le travail humain (n. 13):

**«L'homme, par son travail, hérite d'un double patrimoine: il hérite d'une part de ce qui est donné à tous les hommes, sous forme de ressources naturelles et, d'autre part, de ce que tous les autres ont déjà élaboré à partir de ces ressources, en réalisant un ensemble d'instruments de travail toujours plus parfaits. Tout en travaillant, l'homme hérite du travail d'autrui.»**

Un double héritage donc, pas seulement des richesses naturelles, don de Dieu à tous les hommes, mais aussi du progrès, des inventions. Dans son encyclique *Centesimus Annus* de 1991, saint Jean-Paul II écrivait (n. 32):

**«En mettant à la disposition de la société des biens nouveaux, tout à fait inconnus jusqu'à une époque récente, la phase historique actuelle impose une relecture du principe de la destination universelle des biens de la terre, en en rendant nécessaire une extension qui comprenne aussi les fruits du récent progrès économique et technologique.»**

## Le capitalisme a été vicié par le système financier

Ce que l'Église reproche au système capitaliste, c'est que, précisément, tous et chacun des êtres humains vivant sur la planète n'ont pas accès à un minimum de biens matériels, permettant une vie décente, et que même dans les pays les plus avancés, il existe des milliers de personnes qui ne mangent pas à leur faim. C'est le principe de la destination universelle des biens qui n'est pas atteint: la production existe en abondance, mais c'est la distribution qui est défectueuse.

Et dans le système actuel, l'instrument qui permet la distribution des biens et des services, le signe qui permet d'obtenir les produits, c'est l'argent. C'est donc le système d'argent, le système financier qui fait défaut dans le capitalisme.

Les maux du système capitaliste ne proviennent donc pas de sa nature (propriété privée, libre entreprise), mais du système financier qu'il utilise, un système financier qui domine au lieu de servir, qui vicie le capitalisme. Le Pape Pie XI écrivait dans son encyclique *Quadragesimo anno*, en 1931: **«Le capitalisme n'est pas à condamner en lui-même, ce n'est pas sa constitution qui est mauvaise, mais il a été vicié.»**

Ce que l'Église condamne, ce n'est pas le capitalisme en tant que système producteur, mais, selon les mots du Pape Paul VI, le «néfaste système qui l'accompagne», le système financier:

**«Ce libéralisme sans frein conduit à la dictature à bon droit dénoncée par Pie XI comme génératrice de l'impérialisme de l'argent'. On ne saurait trop réprover de tels abus, en rappelant encore une fois solennellement que l'économie est au service de l'homme. Mais s'il est vrai qu'un certain capitalisme a été la source de trop de souffrances, d'injustices et de luttes fratricides aux effets durables, c'est à tort qu'on attribuerait à l'industrialisation elle-même des maux qui sont dus au néfaste système qui l'accompagnait. Il faut au contraire en toute justice reconnaître l'apport irremplaçable de l'organisation du travail et du progrès industriel à l'oeuvre du développement.»** (Paul VI, Encyclique *Populorum progressio*, sur le développement des peuples, 26 mars 1967, n. 26.)



Saint Paul VI

### **Le vice du système: l'argent est créé par les banques sous forme de dette**

C'est le système financier qui n'accomplit pas son rôle, il a été détourné de sa fin. (Faire les biens joindre les besoins.) L'argent ne devrait être qu'un instrument de distribution, un signe qui donne droit aux produits, une simple comptabilité.

L'argent devrait être un instrument de service, mais les banquiers, en se réservant le contrôle de la création de l'argent, en ont fait un instrument de domination: Puisque le monde ne peut vivre sans argent, tous —gouvernements, compagnies, individus — doivent se soumettre aux conditions imposées par les banquiers pour obtenir de l'argent, qui est le droit de vivre dans notre société actuelle. Cela

établit une véritable dictature sur la vie économique: Les banquiers sont devenus les maîtres de nos vies, tel que le rapportait très justement encore Pie XI dans *Quadragesimo anno* (n. 106).

**«Ce pouvoir est surtout considérable chez ceux qui, détenteurs et maîtres absolus de l'argent et du crédit, gouvernent le crédit et le dispensent selon leur bon plaisir. Par là, ils distribuent le sang à l'organisme économique dont ils tiennent la vie entre leurs mains, si bien que, sans leur consentement, nul ne peut plus respirer.»**

Aucun pays ne peut rembourser sa dette dans le système actuel, puisque tout argent est créé sous forme de dette: tout l'argent qui existe vient en circulation seulement lorsqu'il est prêté par les banques, à intérêt. Et chaque fois qu'un prêt est remboursé, cette somme d'argent cesse d'exister, est retirée de la circulation.

Le défaut fondamental dans ce système est que lorsque les banques créent de l'argent nouveau sous forme de prêts, elles demandent aux emprunteurs de ramener à la banque plus d'argent que ce que la banque a créé. (Les banques créent le capital qu'elles prêtent, mais pas l'intérêt qu'elles exigent en retour.) Puisqu'il est impossible de rembourser de l'argent qui n'existe pas, la seule solution est d'emprunter de nouveau pour pouvoir payer cet intérêt, et d'accumuler ainsi des dettes impayables.

Cette création d'argent sous forme de dette par les banquiers est leur moyen d'imposer leur volonté sur les individus et de contrôler le monde:

**«Parmi les actes et les attitudes contraires à la volonté de Dieu et au bien du prochain et les 'structures' qu'ils introduisent, deux éléments paraissent aujourd'hui les plus caractéristiques: d'une part le désir exclusif du profit et, d'autre part, la soif du pouvoir dans le but d'imposer aux autres sa propre volonté.»** (Saint Jean-Paul II, encyclique *Sollicitudo rei socialis*, n. 37.)

Puisque l'argent est un instrument essentiellement social, la doctrine du Crédit Social, ou Démocratie économique, propose que l'argent soit émis par la société, et non par des banquiers privés pour leur profit:

**«Il y a certaines catégories de biens pour lesquelles on peut soutenir avec raison qu'ils doivent être réservés à la collectivité lorsqu'ils en viennent à conférer une puissance économique telle qu'elle ne peut, sans danger pour le bien public, être laissée entre les mains de personnes privées.»** (Pie XI, encyclique *Quadragesimo anno*.)

### **Corriger le capitalisme par la Démocratie économique**

On vient de voir que le magistère de l'Église, par différentes déclarations des papes, demande une réforme des systèmes financiers et économiques, afin ►

**«Ce pouvoir est surtout considérable chez ceux qui, détenteurs et maîtres absolus de l'argent, gouvernent le crédit et le dispensent selon leur bon plaisir. Par là, ils distribuent le sang à l'organisme économique dont ils tiennent la vie entre leurs mains, si bien que, sans leur consentement nul ne peut plus respirer.» – Pie XI, encyclique Quadragesimo**



► qu'ils soient mis au service de l'homme. L'Église présente donc les principes, mais n'offre pas de solution technique, ce n'est pas son rôle. C'est, par contre, le rôle de tous les fidèles, de tous les gens de bonne volonté, d'appliquer ces principes de façon concrète dans la vie en société, de travailler à la recherche de solutions concrètes et l'établissement d'un système économique conforme à l'enseignement de l'Évangile et aux principes de la doctrine sociale de l'Église.

Or, à notre connaissance, aucune autre solution n'appliquerait aussi parfaitement la doctrine sociale de l'Église — et corrigerait le capitalisme de son vice financier — que la Démocratie économique de l'ingénieur écossais Clifford Hugh Douglas, appelée aussi Crédit Social (mais pas le système de points et de contrôle de la Chine communiste, qui utilise le même nom, ce qui peut porter à confusion).

C'est pourquoi Louis Even, grand catholique qui ne manquait pas de logique, lorsqu'il découvrit la Démocratie économique, ou Crédit Social, de Douglas, n'hésita pas un seul instant à se faire le grand propagandiste de cette solution, fonda à cette fin la revue Vers Demain, faisant souvent faire ressortir, dans ses articles, jusqu'à quel point la Démocratie économique appliquerait à merveille la doctrine sociale de l'Église, que ce soit le droit de tous aux biens matériels, la fin des dettes impayables pour les pays et les individus, et le respect de l'environnement

*(Note: sur ce dernier point, lire l'article «La Démocratie économique mettrait fin au gaspillage des ressources» dans Vers Demain de mai-juin-juillet 2025, qui commente l'encyclique Laudato Si du pape François sur l'environnement.)*

### Christianisme appliqué

Clifford Hugh Douglas a déjà dit que la Démocratie économique pouvait être résumée en deux mots: **christianisme appliqué**. Un autre qui était convaincu que le Crédit Social est le christianisme appliqué, qu'il appliquerait à merveille l'enseignement de l'Église sur la justice sociale, c'est le Père Peter Coffey, docteur en philosophie et professeur au Collège de May-

nooth, en Irlande. Voici ce qu'il écrivait à un jésuite canadien, le Père Richard, en mars 1932:

**«Les difficultés posées par vos questions ne peuvent être résolues que par la réforme du système financier du capitalisme, selon les lignes suggérées par le Major Douglas et l'école créditiste du crédit. C'est le système financier actuel qui est à la racine des maux du capitalisme. L'exactitude de l'analyse faite par Douglas n'a jamais été réfutée, et la réforme qu'il propose, avec sa fameuse formule d'ajustement des prix, est la seule réforme qui aille jusqu'à la racine du mal...».**

Un système économique sera bon ou non dans la mesure où il applique les principes de justice enseignés par l'Église. Certains diront que les Papes n'ont jamais approuvé publiquement la Démocratie économique, ou Crédit Social de Douglas. En fait, les Papes n'approuveront jamais publiquement aucun système économique, telle n'est pas leur mission. Par contre, ils peuvent dire que telle ou telle solution n'a rien de contraire à l'enseignement de l'Église.

### Étude du Crédit Social par neuf théologiens

C'est ce qui est arrivé dans la province de Québec: lorsque Louis Even commença à répandre les principes du Crédit Social de Douglas au Canada français en 1935, une des accusations colportées par les Financiers était que le Crédit Social était du socialisme, ou du communisme. Alors, en 1939, les évêques catholiques du Québec chargèrent une commission de neuf théologiens d'étudier le Crédit Social en regard de la doctrine sociale de l'Église, pour savoir s'il était entaché de socialisme. Les neuf théologiens conclurent qu'il n'y avait rien dans la doctrine du Crédit Social qui était contraire à l'enseignement de l'Église, et que tout catholique était donc libre d'y adhérer sans danger. Voici quelques extraits de cette étude:

«La seule question à l'étude est la suivante: la doctrine du Crédit Social, dans ses principes essentiels, est-elle entachée de socialisme ou de communisme, doctrines condamnées par l'Église; et par suite doit-

elle être regardée par les catholiques comme une doctrine qu'il n'est pas permis d'admettre et encore moins de propager.

La Commission a ensuite formulé en propositions les principes essentiels du Crédit Social.

«Le but de la doctrine monétaire du Crédit Social est de donner à tous et à chacun des membres de la société la liberté et la sécurité économiques que doit leur procurer l'organisme économique et social. Pour cela, au lieu d'abaisser la production vers le niveau du pouvoir d'achat par la destruction des biens utiles ou la restriction du travail, le Crédit Social veut hausser le pouvoir d'achat au niveau de la capacité de production des biens utiles.»

Il propose à cette fin:

1. L'État doit reprendre le contrôle de l'émission et du volume de la monnaie et du crédit. Il l'exercera par une commission indépendante jouissant de toute l'autorité voulue pour atteindre son but.

2. Les ressources matérielles de la nation représentées par la production constituent la base de la monnaie et du crédit.

3. En tout temps, l'émission de la monnaie et du crédit devrait se mesurer sur le mouvement de la production de façon qu'un sain équilibre se maintienne constamment entre celle-ci et la consommation. Cet équilibre est assuré, partiellement du moins, par le moyen d'un escompte dont le taux varierait nécessairement avec les fluctuations mêmes de la production.

4. Le système économique actuel, grâce aux nombreuses découvertes et inventions qui le favorisent, produit une abondance insoupçonnée de biens en même temps qu'il réduit la main-d'oeuvre et engendre un chômage permanent. Une partie importante de la population se trouve ainsi privée de tout pouvoir d'achat des biens créés pour elle et non pas pour quelques individus ou groupes particuliers seulement. Pour que tous puissent avoir une part de l'héritage culturel légué par leurs prédécesseurs, le Crédit Social propose un dividende dont la quantité sera déterminée par la masse des biens à consommer. Ce dividende sera versé à chaque citoyen, à titre de citoyen, qu'il ait ou non d'autres sources de revenus.

Il s'agit maintenant de voir s'il y a des traces de socialisme dans ces propositions.

Concernant le point 1 (*l'émission de la monnaie*): Cette proposition ne paraît pas comporter de donnée socialiste ni être contraire à la doctrine sociale de l'Église. L'affirmation est basée sur les passages suivants de l'Encyclique *Quadragesimo anno*.

Le Pape (Pie XI) dit: «**Il y a certaines catégories de biens pour lesquels on peut soutenir avec raison qu'ils doivent être réservés à la collectivité lorsqu'ils en viennent à conférer une puissance économique**

**telle qu'elle ne peut, sans danger pour le bien public, être laissée entre les mains des personnes privées.»**

On y lit encore: «**Ce qui à notre époque frappe tout d'abord le regard, ce n'est pas seulement la concentration des richesses, mais encore l'accumulation d'une énorme puissance, d'un pouvoir économique discrétionnaire, aux mains d'un petit nombre d'hommes, qui d'ordinaire ne sont pas les propriétaires mais les simples dépositaires et gérants du capital qu'ils administrent à leur gré.»**

«**Ce pouvoir est surtout considérable chez ceux qui, détenteurs et maîtres absolus de l'argent, gouvernent le crédit et le dispensent selon leur bon plaisir. Par là, ils distribuent le sang à l'organisme économique dont ils tiennent la vie entre leurs mains, si bien que, sans leur consentement nul ne peut plus respirer.»**

Vouloir changer un tel état de choses n'est donc pas contraire à la doctrine sociale de l'Église.... La monnaie n'étant, dans le système du Crédit Social, qu'un instrument d'échange dont le cours sera rigoureusement réglé par la statistique de la production, la propriété privée demeure intacte; voire la monnaie et le crédit seraient peut-être moins qu'aujourd'hui dispensés selon le bon plaisir de ceux qui les contrôlent. Réserver à la collectivité la monnaie et le crédit n'est donc pas opposé à la doctrine sociale de l'Église.

**La Commission répond donc négativement à la question: «Le Crédit Social est-il entaché de socialisme?» Elle ne voit pas comment on pourrait condamner au nom de l'Église et de sa doctrine sociale les principes essentiels de ce système, tels qu'exposés précédemment.**

Ce rapport des théologiens n'avait pas fait l'affaire des financiers, et en 1950, un groupe d'hommes d'affaires chargèrent un évêque du Québec (Mgr Albertus Martin du diocèse de Nicolet) d'aller à Rome pour obtenir du Pape Pie XII une condamnation du Crédit Social. De retour au Québec, cet évêque fit rapport aux hommes d'affaires: «**Pour avoir une condamnation du Crédit Social, ce n'est pas à Rome qu'il faut aller. Pie XII m'a répondu: "Le Crédit Social créerait dans le monde un climat qui permettrait l'épanouissement de la famille et du christianisme."»** ❖

*Alain Pilote*

**Congrès annuel international  
30-31 août, 1er sept.**

**Maison de l'Immaculée  
1101 rue Principale, Rougemont**

**Session d'étude: du 27 au 29 août**

«**Une usure dévorante pratiquée sous une autre forme**»

## L'encyclique *Rerum Novarum* de Léon XIII

Comme il est mentionné en page 4 de ce numéro, les deux premiers textes majeurs marquant le début de la doctrine sociale de l'Église sont l'encyclique *Rerum novarum*, de Léon XIII, écrite en 1891, et *Quadragesimo Anno*, de Pie XI, écrite 40 ans plus tard, en 1931.

Louis Even a écrit plusieurs articles commentant les encycliques sociales, dont les deux suivants, très éclairants, portant précisément sur ces deux encycliques:

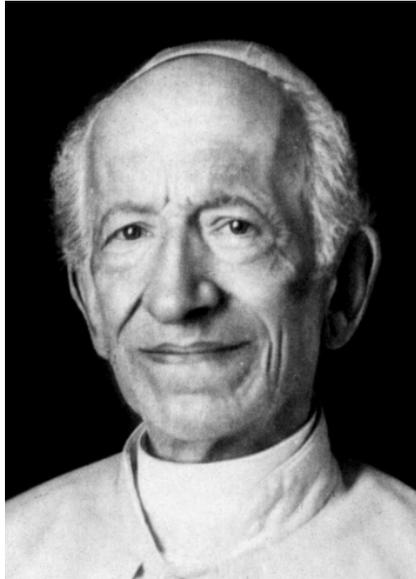
par Louis Even

Bien que les Papes aient publié plus d'une trentaine d'encycliques traitant de questions sociales, on considère *Rerum Novarum* de Léon XIII comme ouvrant la série. Elle fut, en effet, une grande lumière à une époque où le monde ouvrier souffrait de conditions injustes. Conditions pourtant nées d'une révolution industrielle qui aurait pu et qui aurait dû être bénéfique pour toutes les classes de la société. *Rerum Novarum* est du 15 mai 1891.

**«Le dernier siècle, écrivait le Pape, a détruit, sans rien leur substituer, les corporations anciennes, qui étaient pour eux (les ouvriers) une protection; tout principe et tout sentiment religieux ont disparu des lois et des institutions publiques, et ainsi, peu à peu, les travailleurs isolés et sans défense se sont vus avec le temps livrés à la merci de maîtres inhumains et à la cupidité d'une concurrence effrénée».**

Cette concurrence effrénée avait-elle comme mobile d'élever le niveau de vie de toute la population, d'augmenter, par les développements industriels, la masse de biens mis à la disposition des consommateurs? Non. Si bon, si humain que put être l'employeur lui-même, il était lié par les exigences de l'homme d'argent derrière lui. Il fallait que l'argent rapporte de l'argent, toujours plus d'argent; pas seulement pour permettre un train de vie luxueux à l'homme d'argent, mais pour nourrir un appétit jamais satisfait et un pouvoir toujours plus grand sur les autres.

L'argent était déjà la fin majeure des entreprises. D'entreprises embauchant alors de plus en plus d'hommes, et jusqu'à des enfants. L'homme devait exister pour servir l'industrie, et non l'industrie exister pour servir l'homme. Servir l'industrie qui, elle, devait servir l'argent.



Léon XIII, Pape de 1878 à 1903

### «Une usure dévorante»

Presque dès le début de l'encyclique de Léon XIII, deux phrases, qui se rapportent certainement à cette voracité de l'argent, nous laissent sur une certaine curiosité, par l'emploi d'une expression non précisée et qui ne revient pas dans le reste du document:

**«Une usure dévorante est venue ajouter encore au mal. Condamnée à plusieurs reprises par le jugement de l'Église, elle n'a cessé d'être pratiquée sous une autre forme par des hommes avides de gain et d'une insatiable cupidité».**

Qu'est-ce que cette «usure dévorante sous une autre forme»? En quoi consiste cette nouvelle forme d'usure qui est venue s'ajouter à l'oppression des travailleurs?

L'usure a été plusieurs fois condamnée par l'Église, rappelle le Pape; mais voici qu'elle est pratiquée sous une autre forme. Quelle autre forme? L'étudiant moyen de *Rerum Novarum* peut ne pas s'être arrêté à cette question; mais celui qui s'y est arrêté demeure intrigué; en 1891 au moins, il pouvait demeurer intrigué.

L'usure généralement condamnée à plusieurs reprises par l'Église fut pendant longtemps tout intérêt sur l'argent. Puis, une fois l'intérêt légitimé, ce fut le taux trop élevé qui s'appela usure. À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, donc au temps de *Rerum Novarum*, le professeur de catéchisme marquait la limite concédée à 5 pour cent; au-delà, c'était de l'usure.

Mais l'usure «sous une autre forme», est-ce encore de l'intérêt trop élevé? Du combien pour cent? Ou serait-ce quoi encore? Et sous quelle forme?

Dans un livre écrit par lui, en 1935, un prêtre anglais, l'abbé F. H. Drinkwater, identifie cette «usure dévorante sous une forme différente» à la monopolisation du crédit, qui allait de plus en plus équivaloir à une monopolisation de l'argent, mais dont le jeu à cette époque était encore mystérieux pour presque tous les profanes.

### La monopolisation du crédit

L'abbé Drinkwater rapporte, à ce sujet, qu'un comité, siégeant à l'Université de Fribourg, sous la présidence de Mgr Mermillod, avait préparé des élé-

ments pour la rédaction de *Rerum Novarum*. Parmi les membres de ce comité, dit-il, s'en trouvait au moins un, un Autrichien, bien au courant de la question monétaire et du crédit bancaire. Un texte préparé par lui, apparemment approuvé par le Comité, devait bien montrer comment la simple monnaie scripturale, qui prend naissance dans une banque et qui tendait déjà à devenir l'instrument monétaire courant du commerce et de l'industrie, n'était en somme qu'une monétisation de la capacité de production de toute la communauté.

**L'argent nouveau ainsi créé ne peut donc bien être que social et nullement propriété de la banque. Social, par la base communautaire qui lui confère sa valeur; social, par la vertu qu'a cet argent de commander n'importe quel service et n'importe quel produit, d'où qu'ils viennent. Le contrôle de cette source d'argent met donc entre les mains de ceux qui l'exercent un pouvoir discrétionnaire sur toute la vie économique.**

Puis, la banque qui prête, non pas l'argent de ses déposants, mais des dépôts qu'elle crée elle-même de toute pièce, par de simples inscriptions de chiffres, ne se départit de rien. L'intérêt qu'elle en exige est certainement de l'usure; quel qu'en soit le taux, c'est plus que du 100 pour cent, puisque c'est de l'intérêt sur un capital zéro de la part du prêteur. Usure qui peut bien être dévorante: l'emprunteur ne peut trouver dans la circulation plus d'argent qu'il y en a été mis.

**Et c'est ainsi pour le total de tous les remboursements dépassant la somme de tous les prêts. Le service des intérêts ne peut être fait que moyennant une suite d'autres prêts exigeant d'autres intérêts. D'où une accumulation de dettes, de caractère privé et de caractère public, collectivement impayables.**

Dans un article publié dans le *Catholic Times* d'Angleterre du 9 mai 1941, et reproduit dans *The Social Crediter* du 24 mai 1941, l'abbé Drinkwater revient sur ce texte de *Rerum Novarum* parlant d'une «usure dévorante»:

«Lorsque l'encyclique parut enfin, elle était, sous plusieurs rapports, basée sur les recherches faites et les faits présentés par le groupe de Fribourg. Sur un point cependant (mais un point capital), l'encyclique désappointa ceux qui avaient espéré qu'elle couvrirait même ce domaine.

«Le groupe de Fribourg avait espéré quelque chose de beaucoup plus explicite dans le sens d'une réforme monétaire. Ses membres, surtout ceux qui venaient de Vienne, étaient très au courant du mode de création du crédit et des maux résultant d'un si grand pouvoir entre des mains privées.» Et l'abbé Drinkwater cite l'un de ces sociologues de Fribourg: **«Si nous ne réussissons pas à transformer notre système actuel de crédit, tous les autres moyens pour nous sauver du péril social seront une faillite.»**



*Contrairement à la plupart des papes, la tombe de Léon XIII ne se trouve pas dans la Basilique Saint-Pierre, mais dans la Basilique Saint-Jean de Latran à Rome. Devant, deux pèlerins à plein temps de Vers Demain, Melvin Sickler et Alain Pilote.*

► L'abbé Drinkwater continue: «Dire pourquoi cet aspect fut laissé de côté, ou plutôt réduit à une vague condamnation de l'usure sous une autre forme, exigerait plus de recherches qu'un individu peut en entreprendre.»

Que fut exactement la rédaction de ce texte relatif au monopole du crédit? Nous ne pouvons le savoir, puisqu'il ne parut pas dans l'encyclique. Fut-il supprimé à Fribourg même dans la rédaction définitive de l'étude envoyée à Rome? Fut-il subtilisé entre Fribourg et Rome, ou entre sa réception au Vatican et sa remise au Souverain Pontife? Ou bien, est-ce Léon XIII lui-même qui décida de le laisser de côté? L'abbé Drinkwater observe: «Tout ce qu'on peut dire de certain, c'est que des obstacles furent placés à dessein quelque part.»

L'abbé Drinkwater rappelle ensuite comment la vérité sur l'argent est inévitablement étouffée. «Des hommes comme l'évêque Berkeley, Abraham Lincoln, (on pourrait ajouter Douglas, et plus récemment, Maurice Allais, prix Nobel d'économie), ont compris l'action des puissances d'argent, mais, d'une manière ou de l'autre, leurs idées furent toujours rejetées dans l'ombre:

**«Les maîtres de l'argent savent contrôler les sources d'information et l'autorité publique, sans mentionner leur contrôle des sources de revenu privé, et peuvent, de mille manières, réduire les critiques au silence ou les faire passer pour de simples charlatans.**

L'abbé Drinkwater conclut: «Même si le Pape Léon XIII avait parlé clairement (au sujet du monopole du crédit, dans son encyclique *Rerum Novarum*), les puissances d'argent auraient trouvé le moyen d'étouffer l'effet de ses paroles. Si demain le Pape parlait clairement des puissances d'argent, ses paroles tomberaient mortes et sans écho dans le monde.

**«Comment puis-je le savoir? Parce que le Pape (Pie XI) l'a fait; il a parlé clairement, il y a dix ans, dans *Quadragesimo Anno* (en 1931). Et qui a relevé cette partie de son encyclique, sauf quelques réformateurs de l'argent, la plupart des non-catholiques?**

«Si vous ne voulez pas me croire, regardez les différentes explications officielles de cette encyclique données par la Catholic Society, l'organisme chargé de cette fonction en ce pays. Vous serez étonné de son habileté à se servir de la pédale douce dès qu'il approche des indiscretions du Souverain Pontife.»

**C'est ce que nous verrons dans l'article suivant portant justement sur l'encyclique *Quadragesimo Anno* de Pie XI, où l'«usure dévorante pratiquée sous une autre forme» avait maintenant un nom. Elle s'appelle «monopole du crédit». ❖**

*Louis Even*

## Pape François: De l'argent pour la guerre, mais pas pour le développement

*Le 21 novembre 2014, le Pape François envoyait un message vidéo aux participants de la quatrième édition du Festival de la doctrine sociale de l'Église, tenu à Vérone, en Italie. Dans ce message, le Saint-Père dénonçait le système économique actuel, qui nous rend tous esclaves du dieu argent. En voici un extrait:*

**«Aujourd'hui, également dans le domaine économique il est urgent de prendre l'initiative, car le système tend à tout homologuer et l'argent règne en maître. Le système conduit à cette mondialisation qui n'est pas bonne et qui homologue tout. Et qui est le maître de cette homologation? C'est l'argent. Prendre l'initiative dans ces milieux signifie avoir le courage de ne pas se laisser emprisonner par l'argent et par les résultats à court terme, en devenant ses esclaves.**



**«Une manière nouvelle de voir les choses est nécessaire! Je vous cite un exemple. Aujourd'hui on dit qu'il n'est pas possible de faire de nombreuses choses parce que l'argent manque. Mais pourtant, il y a toujours de l'argent pour faire certaines choses et il en manque pour en faire d'autres. Par exemple, on trouve de l'argent pour acheter des armes, pour faire des guerres, pour des opérations financières sans scrupules. On ne parle généralement pas de cela. On souligne beaucoup l'argent qui manque pour créer du travail, pour investir en connaissances, dans les compétences, pour projeter une nouvelle sécurité sociale, pour sauvegarder l'environnement.**

**«Le véritable problème n'est pas l'argent, mais les personnes. Nous ne pouvons pas demander à l'argent ce que seules les personnes peuvent faire ou créer. L'argent tout seul ne crée pas le développement, pour créer le développement il y a besoin de personnes qui ont le courage de prendre l'initiative.» ❖**

# «Ceux qui contrôlent l'argent et le crédit contrôlent nos vies»

## L'encyclique *Quadragesimo Anno* de Pie XI

par Louis Even

De 1891 à 1931

Quarante années ont passé depuis *Rerum Novarum* en 1891. L'encyclique de Léon XIII a fait beaucoup de bien. Les principes qu'elle rappelait en matière sociale ont contribué à l'apparition et au développement d'un esprit plus humain et plus chrétien dans les relations entre patrons et ouvriers.

La première grande guerre mondiale put bien détourner les activités de l'industrie vers la production de biens sans utilité pour le niveau de vie. La guerre laissait plutôt des ruines. Mais le développement de techniques perfectionnées pour des fins de guerre allait être mis, avec la même efficacité, au service d'une économie de paix, une fois terminées les quatre années d'hostilité.

### La crise des années 30

Le relèvement fut rapide. Le niveau général de vie connut même une montée fiévreuse dans les pays évolués, jusqu'au coup de tonnerre financier qui plongea ces mêmes pays dans la crise sans précédent des années 30. Crise logiquement inexplicable, laissant une immense capacité de production dans l'inaction en face de besoins criants partout. Impossible de l'attribuer à des phénomènes naturels, ni à la disparition de compétences, ni au refus de travailler par des hommes qui cherchaient partout de l'emploi. Tout le monde d'ailleurs avait le même mot à la bouche: Pas d'argent. Les consommateurs manquaient d'argent. Les producteurs manquaient de crédit financier. Rien d'autre ne faisait défaut.

Indéniablement, une intervention avait eu lieu dans le secteur financier de l'économie, et toute la vie économique en souffrait. Il ne s'agissait plus d'une oppression des employés par des employeurs. Employeurs comme employés gisaient dans le même filet.

Mais au cours des quatre décennies écoulées depuis *Rerum Novarum*, des esprits chercheurs avaient tourné leurs investigations du côté de ce mystérieux secteur de l'économie, l'argent, le crédit. Des découvertes avaient été faites et divulguées. Pas encore



Pie XI, pape de 1922 à 1939

connues ni admises partout, mais non pas complètement ignorées ni sans preuves irréfutables à l'appui. Le plus distingué de ces découvreurs fut un esprit supérieur qui ne se contenta pas de relever des faits, mais en établit les causes et présenta des propositions capables de faire du système financier un serviteur souple au lieu d'un maître cassant et souverain.

Cet homme, ce fut Clifford Hugh Douglas, l'auteur des propositions du Crédit Social, dont le nom et l'enseignement reviennent fréquemment dans les pages de *Vers Demain*, pour le bénéfice de ses lecteurs.

### Ils contrôlent nos vies

Le 15 mai 1931, quarante années jour pour jour après *Rerum Novarum*, Pie XI livrait au monde une nouvelle encyclique remarquable: *Quadragesimo Anno*. Il constate que depuis Léon XIII, «les conditions économiques ont fortement changé». En effet. Changement dont les effets n'ont pas toujours été pour le mieux, ni touché uniquement les hommes engagés dans les activités de production. Tout le corps social s'en ressent. Pie XI écrivait:

**«Ce qui, à notre époque, frappe d'abord le regard, ce n'est pas seulement la concentration des richesses, mais encore l'accumulation d'une énorme puissance, d'un pouvoir économique discrétionnaire aux mains d'un petit nombre d'hommes qui d'ordinaire ne sont pas les propriétaires, mais les simples dépositaires et gérants du capital qu'ils administrent à leur gré.**

**«Ce pouvoir est surtout considérable chez ceux qui, détenteurs et maîtres de l'argent, gouvernent le crédit et le dispensent selon leur bon plaisir. Par là, ils distribuent en quelque sorte le sang à l'organisme économique dont ils tiennent la vie entre leurs mains, si bien, que, sans leur consentement, nul ne peut plus respirer».**

Ces paroles sont fortes. Nul ne les comprend mieux que les créditistes. Douglas savait faire la différence entre la possession de richesses et le pouvoir ►



*La tombe de Pie XI, dans la crypte de la Basilique Saint-Pierre à Rome.*

## Refus de la Démocratie économique

Et pourtant, le même monopole du crédit est encore en selle aujourd'hui. Assez alerte pour ne pas laisser la situation économique tomber à un niveau outrancier, qui révolterait complètement une population maintenant moins ignorante en matière de crédit financier, mais assez

astucieux pour ne pas laisser entamer son pouvoir.

Dans son encyclique, le Pape n'a pas parlé uniquement du contrôle du crédit. Il a donné de nombreux conseils qui, écoutés et suivis, auraient pu assainir le régime économique et social. Conseils d'ordre évangélique, sûrement: pratique de la justice et de la charité; réforme des moeurs. Mais aussi conseils touchant la répartition des richesses matérielles, pour que, sans porter atteinte à la propriété privée légitime des moyens de production, tous puissent accéder à un niveau de vie convenable. Ce qui est d'ailleurs la fin propre d'une économie vraiment humaine, qu'il rappelle en ces termes:

**«L'organisme économique et social sera sainement constitué et atteindra sa fin, alors seulement qu'il procurera à tous et à chacun de ses membres tous les biens que les ressources de la nature et de l'industrie, ainsi que l'organisation vraiment sociale de la vie économique, ont le moyen de leur procurer. Ces biens doivent être assez abondants pour satisfaire aux besoins d'une honnête subsistance et pour élever les hommes à ce degré d'aisance et de culture qui, pourvu qu'on en use sagement, ne met pas obstacle à la vertu mais en facilite au contraire singulièrement l'exercice».**

L'usage sage des biens est responsabilité de la personne. Mais la distribution adéquate des biens — dont le volume aujourd'hui est potentiellement capable de procurer une honnête subsistance à tous — dépend de «l'organisation vraiment sociale de la vie économique».

La distribution, dans notre monde moderne, se fait par la voie des ventes et achats. Pour que tous puissent accéder à suffisamment de biens pour une honnête subsistance, il faut que tous obtiennent un pouvoir d'achat suffisant pour commander ces biens. Question d'ordre financier.

Aussi, comme Léon XIII avant lui, Pie XI demande, pour la nombreuse classe des travailleurs, un taux de salaires suffisant. Il convient que ce taux n'est pas tou-

► de contrôler la vie des autres. Ce n'est pas tant les profits, même énormes, réalisés par des individus ou des institutions, qui vicient l'ordre économique, que le contrôle du crédit, le contrôle de la circulation du sang de la vie économique. Tout comme dans une économie d'abondance actuelle ou potentielle, ce n'est pas la grosse part tirée par quelques-uns qui nuit autant que la non-distribution de l'immense part qui s'accumule en entrepôt, ou qui est détruite, ou qui reste non réalisée, faute de pouvoir d'achat entre les mains de personnes et de familles dont les besoins sont loin d'être satisfaits.

L'existence d'un contrôle qui peut jeter le monde d'une crise de fièvre à une crise d'anémie engendre une foule de maux et de misères immérités. Et Pie XI pouvait bien dire: **«Toute la vie économique est devenue horriblement dure, implacable, cruelle».**

Et dans une telle situation, que peuvent faire ceux qui pâtiennent, quand les gouvernements eux-mêmes obéissent aux dictées des puissances d'argent? Que dit le Pape de cette abdication du pouvoir public? Lisez:

**«...la déchéance du pouvoir: lui (l'État) qui devrait gouverner de haut, comme souverain et suprême arbitre, en toute impartialité et dans le seul intérêt du bien commun et de la justice, il est tombé au rang d'esclave et devenu le docile instrument de toutes les passions et de toutes les ambitions de l'intérêt».**

L'entrée du pays en guerre, en 1939, mettant une fin subite à la crise d'argent, montrait à l'évidence qu'une rareté d'argent, une insuffisance de crédit financier, est un phénomène purement factice, imposé par des contrôleurs qui peuvent y mettre fin en moins de 24 heures quand ils le veulent ou y consentent. Il ne pouvait plus faire aucun doute pour personne qu'il s'agissait là d'une dictature criminelle, diabolique. On put entretenir la conviction qu'une fois le monde libéré de la nécessité de produire pour la guerre, il ne supporterait plus une journée ce régime insensé. Et pourtant...

jours facile à déterminer: trop bas, il laisse les ouvriers et leurs familles souffrir de privations; trop élevé, il peut compromettre la vie de l'entreprise et engendrer du chômage, ou la nécessité pour l'ouvrier de chercher son gagne-pain ailleurs, parfois d'avoir à déménager sa famille ou à vivre loin d'elle.

Tout le monde sait, d'ailleurs, que les hausses de salaires se transforment vite en hausses de prix. Il y a plus: le problème n'est pas limité à une juste proportion entre la part du capital et la part du travail: la somme des deux parts n'est point du tout équivalente à la somme des prix, quoi qu'aient dit les économistes à ce sujet. Puis, le pouvoir d'achat d'une production et son prix ne viennent point sur le marché en même temps.

Tout cela, les créditistes le savent. Mais les gouvernements et leurs conseillers économistes, financiers, sociologues, moralistes même, ont refusé le Crédit Social. Et tant qu'ils refuseront l'application de propositions financières telles que présentées par le Crédit Social (en les appelant du nom qu'ils voudront), le problème ne fera qu'empirer. Empirer, avec l'inflation résultant d'une course sans fin entre les salaires et les prix. Empirer, avec le progrès technologique, avec l'accroissement de l'automation dans la production, accélérant et grossissant le flot de produits avec moins de salariés.

La Démocratie économique de Douglas offre tout ce qu'il faut pour assouplir le système financier à toutes les conditions pouvant survenir dans le régime de production. Mais on refuse le Crédit Social, et on préfère piétiner dans des essais de rapiécage qui suppriment des libertés, qui avilissent la dignité des secourus, qui ruinent la propriété et les entreprises à taille d'homme sous le poids de taxes et d'impôts, qui introduisent le gouvernement et ses bureaucrates partout, qui conduisent au socialisme d'État.

Ce n'est plus là le rôle «supplétif» de l'État. Il s'occupe de fonctions qui ne le regardent pas dans la production, dans le commerce, dans l'assurance, dans l'éducation. Toujours en prétextant qu'il le fait parce que les familles, ou les associations, ou les corps publics inférieurs, sont financièrement incapables de le faire. Financièrement incapables, c'est vrai, parce que le système financier, que seul le gouvernement pourrait modifier, accomplit mal sa besogne. Or, le gouvernement, au lieu de faire ce qui dépend de lui, persiste à faire de plus en plus ce qui est du ressort des personnes et des familles, dont elles s'acquitteraient fort bien si le gouvernement accomplissait ce que lui seul est capable d'accomplir: corriger le système financier.

Le Pape dit fort bien qu'un franc et sincère retour à la doctrine de l'Évangile conduirait à une régénération sociale, à une collaboration, au lieu d'une lutte entre les classes. Et qu'alors, ceux qui se sentent aujourd'hui opprimés ne se tourneraient plus vers un socialisme tueur de la liberté. Mais l'assujettissement au monopole du crédit, nationalement et internationalement, ne peut que contrarier l'esprit de justice et de charité. Les luttes de classes dans la vie nationale, les conflits entre employeurs et employés, ont continué, opposant des forces plus grosses à mesure que croissent les géants industriels d'une part et les fédérations syndicales d'autre part, envahissant les services publics, le fonctionariat et jusqu'aux institutions d'enseignement, du bas en haut de l'échelle.

Et dans le domaine international, qu'a-t-on vu? 23 années après *Rerum Novarum*, toutes les nations d'une Europe pourtant christianisée entraînent en guerre, se jetant à la gorge les unes des autres. Et huit années après *Quadragesimo Anno*, la tuerie et la destruction reprenaient de plus belle; pour plus longtemps, avec des moyens plus puissants et des haines plus féroces.

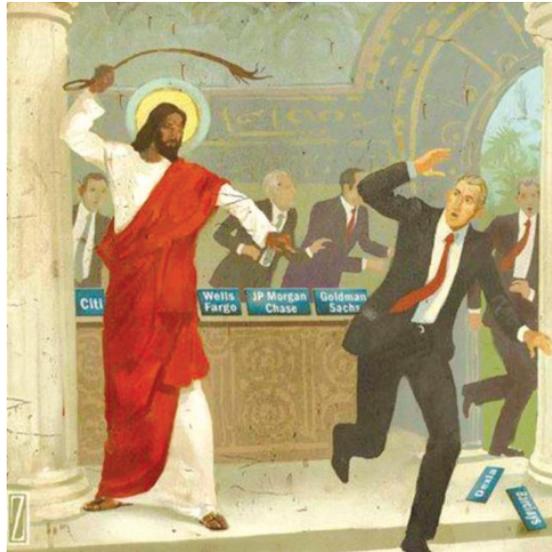
Cela, pas à cause des encycliques, mais à cause du peu de cas qu'on en a fait. Et quel cas pouvait-on en faire quand on

considérait comme sacré et intouchable le monopole du crédit, quand on soumettait toute la vie économique à la dictature de l'argent, quand on faisait de l'argent la fin première et dernière de toutes les entreprises?

**Nous n'hésitons pas à le dire: le refus du Crédit Social, qui est le refus d'une philosophie humaine de la distribution, répondant parfaitement aux normes rappelées par les Papes, ce refus a perpétué des causes de souffrances imméritées, de désordres, de bouleversements. Refus criminel dans les pays, comme le nôtre, où les maîtres de la politique, de l'enseignement et des moyens de diffusion ne peuvent plaider l'ignorance du sujet.**

**Refus dont les conséquences sont incalculables, jusque dans l'ordre des valeurs spirituelles. Non pas que le Crédit Social soit un sacrement, mais parce qu'il casserait des obstacles, parce qu'il procurerait les biens abondants de la nature et de l'industrie à tous et à chacun, leur garantissant «une honnête subsistance», leur permettant de «s'élever à ce degré d'aisance et de culture qui, pourvu qu'on en use sagement, ne met pas d'obstacle à la vertu, mais en facilite singulièrement l'exercice».** ❖

*Louis Even*



*Si Jésus revenait aujourd'hui, il chasserait probablement les changeurs d'argent...*

# Argent perverti. Argent-dieu. Argent-tyran

## *Le système financier doit exister pour distribuer les produits*

par Louis Even

### Perversion

Si vous étiez sur un champ de bataille moderne, vous ne seriez pas trop surpris de voir des chars d'assaut faucher des vies humaines. Ce ne serait certainement pas une vue réjouissante, mais au moins vous admettriez que les engins y sont employés à l'usage pour lequel ils furent destinés. Le char d'assaut a été conçu pour cracher des obus, non pas pour conduire les gens à la messe.

Mais, si dans une rue de votre ville, ou de votre village, vous voyiez les automobilistes se précipiter sur les piétons, les poursuivre jusque sur les trot-

tements de punition. Social par essence, il a été perverti, transformé en un outil extrêmement anti-social.

### Argent-dieu

**Cette perversion a vicié toute la vie économique. L'argent est aujourd'hui imposé à l'homme comme un dieu, dans un sens bien plus profond et bien plus étendu qu'on ne l'entend généralement dénoncer par les prédicateurs les plus éloquentes.**

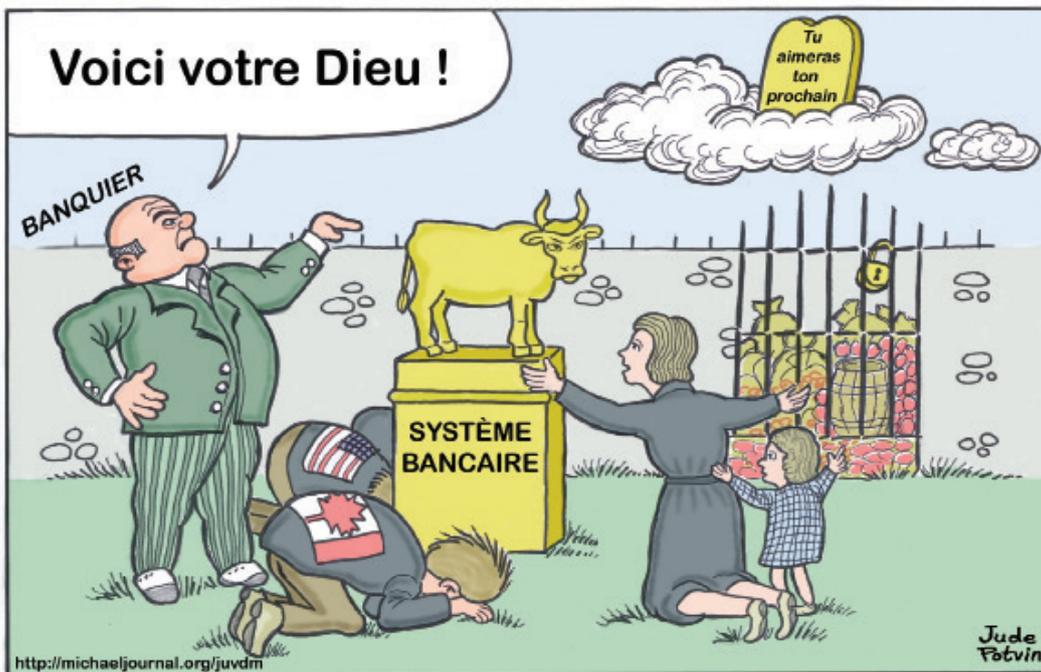
Pas seulement le dieu qu'adore l'avaricieux en contemplant son or ou son compte de banque. Mais un dieu exigeant et tyrannique que doivent servir toutes nos activités économiques. L'argent est devenu la condition et la fin de toute entreprise qui devrait être orientée au service des besoins humains.

On cultive un champ si ça doit rapporter de l'argent. Si le champ ne produit que du blé qui ne se vend pas, on le laisse en friche. On fabrique des chaussures si ça paye. S'il n'y a pas d'argent au bout, quand même il y aurait encore des pieds nus, on arrête. Et tant qu'il y a de l'argent au bout, même si tous les pieds sont chaussés, on fabrique.

Les mêmes bras, les mêmes cerveaux, les mêmes entrepreneurs,

passeront d'une production à une autre, d'un commerce à un autre, si le premier cesse de payer et si le second rapporte de l'argent. De tracteurs aujourd'hui à canons demain; de nourriture fortifiante aujourd'hui à de l'alcool empoisonneur demain. Selon que ça paye.

L'ouvrier est, comme son patron, soumis au service de ce même dieu. Il court où il y a un salaire: construction de maison ou usine de guerre. C'est son pain qu'il veut assurément. Mais son pain, le pain de sa femme et de ses enfants, il doit aller le chercher là où il y a de l'argent au bout de sa semaine, quel que soit le genre de travail qu'on lui commande: travail de vie ou travail de mort. Peut-il même s'en inquié-



toirs pour les écraser, vous trouveriez ce spectacle autrement plus révoltant que celui du champ de bataille. N'est-ce pas ?

**Détourner une chose utile de sa fin, pour en faire un instrument nuisible, c'est une perversion. Et plus la chose est parfaite, plus la perversion est criminelle.**

C'est bien là le cas de notre système financier, de notre système d'argent.

Le système d'argent fut conçu pour servir, pour faciliter la vie économique en société. Ce fut certainement une des plus belles inventions de l'homme. Mais cet instrument de service est devenu un ins-

ter quand il ne sait pas, la plupart du temps, à quoi servira le produit de son travail ?

Le bûcheron dans la forêt, le chimiste ou le manoeuvre dans le moulin à papier, sont là pour l'argent de leur salaire. Que le papier produit doive servir à des mandements de carême ou à des publications pornographiques, la responsabilité du travailleur est limitée à l'enveloppe de paye. Ce n'est pas l'ouvrier que nous blâmons. Il n'est que l'esclave, condamné à servir la production qui rapporte de l'argent, sous peine de crever de faim avec sa famille.

### Argent-tyran

Ce dieu-là ne réclame pas seulement la place suprême dans les décisions économiques. Comme le Moloch des Ammonites ou le Minotaure des Grecs, il lui faut des victimes humaines. Ses victimes ne se comptent plus. Son comportement peut freiner toute activité de production, paralyser la distribution des produits, jeter des millions d'êtres humains dans la faim et les privations de toutes sortes en face d'une abondance de produits. C'est même quand les produits sont accumulés devant des besoins pressants que ce dieu tyrannique semble prendre le plus de malin plaisir à mettre les familles en pénitence. Les centaines de milliers de chômeurs du Canada en savent quelque chose.

Le pouvoir de l'argent peut entraver les meilleures entreprises même celles des apôtres de l'Évangile. Les mains tendues de nos missionnaires, et même de directeurs d'œuvres de chez nous, n'en sont-elles pas la preuve quotidienne ?

Un dieu de puissance redoutable. Et aussi un dieu de désordre, de divisions, de discorde, de conflits. Qu'est-ce qui dresse les uns contre les autres, patrons et employés, marchands et acheteurs, propriétaires et locataires ? Qu'est-ce qui crée des chicanes entre époux ? Qu'est-ce qui disperse les membres des familles parce que le foyer n'est qu'un taudis ou qu'une couple de chambres ? Qu'est-ce qui fait le sujet des quatre cinquièmes des procès dans nos cours de justice ?

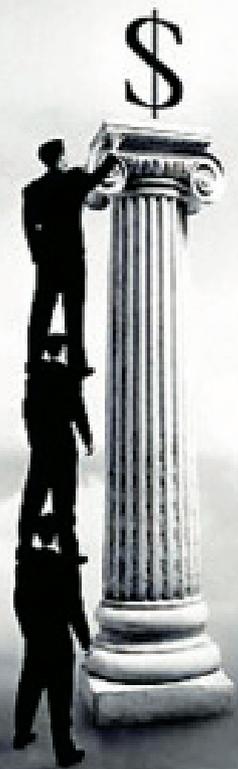
Eh bien, c'est ce dieu tyrannique, cette domination de l'argent sur nos vies, tant dans l'ordre privé que dans l'ordre public, que Vers Demain veut renverser. **Non pas supprimer le système d'argent, mais le ramener à son rôle, à sa fonction propre qui est de servir et non pas d'opprimer.**

**Comme toutes les idoles, ce dieu dont nous venons de signaler la puissance, n'est qu'une création artificielle, faite de main d'homme. Son caractère artificiel a été démontré à la face de l'univers dans tous les pays civilisés, par le miracle de septembre 1939.**

### De l'argent pour tuer

Quel miracle ? Le miracle de l'argent sortant du néant, par millions, par centaines de millions, après

**Le système d'argent fut conçu pour servir, pour faciliter la vie économique en société. Mais cet instrument de service est devenu un instrument de punition.**



dix années où l'on manquait d'argent partout. Et sous quelle baguette magique ? Sous le coup de la déclaration de guerre. Puis, pas une seule fois pendant les six années de guerre, dans aucun pays en guerre, on n'a entendu une seule fois un gouvernement dire : « On va être obligé d'arrêter cette guerre faute d'argent. » Non pas. Seuls comptaient les hommes et le matériel.

Les chômeurs, que la veille encore on envoyait crever dans leur misère, on allait maintenant les chercher pour en faire des soldats ou des producteurs de munitions. Et les millions, les milliards pour payer venaient aussi vite que le flot de tueurs et que la capacité de produire pour la tuerie.

Venir, après cela, nous parler de problème d'argent quand il n'y a pas de problème de produits, est une farce que seuls des gogos peuvent gober. **Si l'argent a pu venir aussi vite pour le gouvernement, consommateur de guerre, l'argent peut également venir aussi vite pour les individus, consommateurs de paix. Il n'y a là aucune difficulté technique. C'est affaire de décision.**

Les apôtres de Vers Demain se lèvent et appellent tous les patriotes à se lever avec eux contre la tyrannie de l'argent. Nous refusons la crise qui fabrique des pauvres en série et nous refusons la guerre qui fabrique des cadavres en série. L'argent doit être gouverné par la capacité de production du pays, et non pas la capacité de production être limitée par l'argent.

Il est absurde de voir des villes ou des provinces obligées de renoncer à des développements nécessaires et possibles, sous le seul prétexte de manque ►

- de moyens de paiement. Absurde que des corps publics, des conseils municipaux, doivent endetter leur population auprès de financiers, producteurs de rien, pour avoir la permission de mettre en œuvre des bras et des matériaux qui attendent.

### Pour distribuer à tous

**Puis le système financier doit exister pour distribuer les produits. Cela consiste à mettre des prix sur les produits puis à distribuer du pouvoir d'achat aux individus qui choisissent parmi les produits ceux qui conviennent à leurs besoins. Prix et pouvoir d'achat doivent s'équilibrer sinon la distribution grince, quand ce n'est pas pire.**

**Et comme tout le monde a des besoins, tout le monde doit avoir du pouvoir d'achat. Les besoins sont attachés à la personne, du berceau à la tombe; le droit aux produits doit être aussi attaché à la personne, du berceau à la tombe. Sinon les produits ne sont plus au service des besoins. La Démocratie Économique, ou Crédit Social, y pourvoit par un dividende périodique à tous, du berceau à la tombe.**

Le mode actuel de distribution ne peut pas garantir une part des biens de la terre à tout le monde parce qu'il attache le droit aux produits exclusivement à l'emploi. Tout le monde n'est pas employé. Le progrès tend même à diminuer l'emploi tout en augmentant la production.

**On ne se nourrit pas avec de l'emploi, mais avec des produits alimentaires. On ne s'habille pas avec de l'emploi, mais avec des vêtements. Le droit aux produits doit donc être réglé d'après la présence des produits offerts aux besoins et non pas d'après la présence de l'homme dans une entreprise de production.**

**Si le produit vient sans le besoin de labeur humain, le droit au produit doit venir aussi sans besoin d'emploi. Et si beaucoup de produits viennent avec moins d'emploi, le droit à beaucoup de produits doit aussi venir avec moins d'emploi.**

Maintenir la nécessité de l'emploi pour avoir le droit de vivre alors que les inventions, les machines, les perfectionnements des procédés de production, ont justement pour but d'épargner du labeur humain, c'est faire du progrès une punition au lieu d'une libération.

Jamais les syndicats ouvriers, ni les autres associations qui cherchent la sécurité économique dans l'emploi et dans le salaire, ne réussiront à obtenir cette sécurité économique dans le monde industriel d'aujourd'hui. Elles peuvent en obtenir un degré relatif pour des individus mais pas pour tous les individus.

### Solution unique

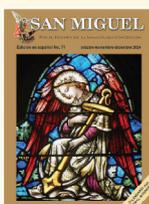
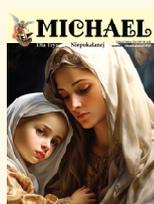
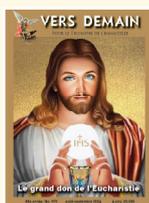
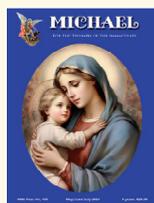
Seule la Démocratie Économique offre la solution. Nulle autre solution adéquate n'a jamais été présentée. La fiscalité pour allocations d'assistance admet, par son existence même, que la répartition des droits aux produits est mal faite. Mais la fiscalité ne corrige pas cette mauvaise répartition. Elle la laisse continuer tout en essayant d'en atténuer les effets en prenant à l'un pour passer à l'autre.

La Démocratie Économique, elle, corrige ce vice de répartition à sa source. Elle distribue un pouvoir d'achat global correspondant à la production globale, et assure à chaque individu une part de ce pouvoir d'achat, part au moins suffisante pour procurer le nécessaire. La Démocratie Économique supprime le désordre économique au lieu de s'escrimer sans cesse à essayer d'en guérir les plaies. ❖

*Louis Even*

### Changement d'adresse

**Veillez nous faire parvenir votre nouvelle adresse lorsque vous déménagez. Les bureaux de poste ne nous donnent pas les nouvelles adresses. Nous devons acquitter des frais d'un dollar pour chaque adresse qui nous est retournée. Envoyez donc votre nouvelle adresse au bureau de Vers Demain.**



## Vers Demain publié en quatre langues

Saviez-vous que Vers Demain est publié en quatre langues — français, anglais, espagnol et polonais? Ils sont tous publiés en format magazine. Si vous connaissez quelqu'un qui peut lire une de ces langues, n'hésitez pas à lui offrir un abonnement-cadeau, ou bien abonnez-vous vous-même pour améliorer vos habiletés dans une deuxième langue! Le prix est le même pour chacune des quatre éditions: 20 dollars pour 4 ans (pour le Canada et les États-Unis, ou 20 euros pour 2 ans pour l'Europe). Envoyez votre chèque ou mandat-poste à notre bureau de Rougemont, ou payez par carte de crédit sur notre site (et n'oubliez pas de mentionner dans quelle langue vous voulez recevoir le magazine). Pour l'adresse des autres pays, voir en page 2.

# Léon XIV s'exprime sur l'intelligence artificielle

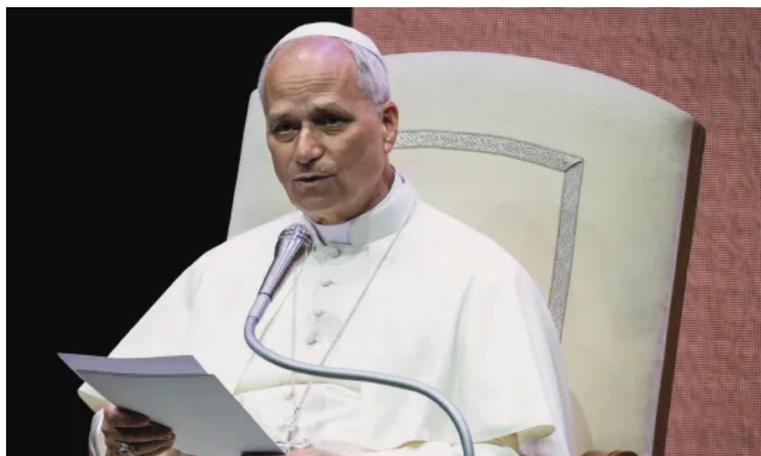
*Le 10 mai 2025, le nouveau pape, Léon XIV (anciennement le cardinal Robert Francis Prevost), expliquait ainsi le choix de son nom comme souverain pontife: «Léon XIII, avec l'encyclique historique Rerum novarum, a abordé la question sociale dans le contexte de la première grande révolution industrielle; et aujourd'hui l'Église offre à tous son héritage de doctrine sociale pour répondre à une autre révolution industrielle et aux développements de l'intelligence artificielle, qui posent de nouveaux défis pour la défense de la dignité humaine, de la justice et du travail.»*

*Léon XIV, tout comme son prédécesseur François, accorde beaucoup d'importance à ce sujet de l'intelligence artificielle, qui semble à la fois remplie de potentiel pour l'avenir, mais aussi de menaces très graves, qui pourraient même mettre fin à la race humaine. Vers Demain a d'ailleurs consacré un dossier spécial à ce sujet dans son numéro de mars-avril 2025. Voici de larges extraits du message adressé par le pape Léon XIV le 17 juin 2025 aux participants à la deuxième conférence annuelle sur l'intelligence artificielle, réunis au Vatican :*

À côté de son extraordinaire potentiel au bénéfice de la famille humaine, le développement rapide de l'IA soulève également des questions plus profondes concernant l'utilisation appropriée de cette technologie pour édifier une société mondiale plus authentiquement juste et humaine. Dans ce sens, tout en étant sans aucun doute un produit exceptionnel du génie humain, l'IA est «avant tout un outil» (Pape François, Discours à la session du G7 sur l'Intelligence artificielle, 14 juin 2024).

Par définition, les outils renvoient à l'intelligence humaine qui les a conçus et tirent une grande partie de leur force éthique des intentions des personnes qui les manipulent. Dans certains cas, l'IA a été utilisée de façon positive et même noble pour promouvoir une plus grande égalité, mais il existe également la possibilité qu'elle soit détournée à des fins égoïstes au détriment des autres, ou pire, pour fomenter les conflits et les agressions.

Pour sa part, l'Église désire contribuer à un débat serein et éclairé sur ces questions urgentes en soulignant avant tout le besoin de mesurer les ramifications de l'IA à la lumière du «développement intégral de la personne et de la société» (Note *Antiqua et Nova*, n. 6). Cela implique de prendre en compte le bien-être de la personne humaine, non seulement du point de vue matériel, mais également intellectuel et spirituel; cela signifie sauvegarder la dignité inviolable de chaque personne humaine et respecter la richesse culturelle et spirituelle des peuples du monde. En définitive, les bénéfices ou les risques de l'IA doivent être évalués précisément en fonction de ce critère éthique supérieur.



Malheureusement, comme le regretté Pape François l'a souligné, nos sociétés assistent aujourd'hui à une certaine «disparition ou du moins à une éclipse du sens de l'humain» et cela nous exhorte tous à réfléchir plus profondément sur la véritable nature et l'unicité de notre dignité humaine commune. L'IA, en particulier l'IA générative, a ouvert de nouveaux horizons à différents et multiples niveaux, notamment en améliorant la recherche en matière de santé et de découverte scientifique, mais elle soulève également des questions préoccupantes sur ses possibles répercussions sur l'ouverture de l'humanité à la vérité et à la beauté, sur notre capacité distinctive à saisir et à interpréter la réalité. Reconnaître et respecter ce qui caractérise de façon unique la personne humaine est essentiel au débat de tout cadre éthique adéquat pour la gouvernance de l'IA.

Nous sommes tous, j'en suis certain, préoccupés pour les enfants et les jeunes, et les possibles conséquences de l'utilisation de l'IA sur le développement intellectuel et neurologique. Il faut aider nos jeunes, et non pas les entraver, dans leur parcours vers la maturité et la véritable responsabilité. Ils sont notre espérance pour l'avenir, et le bien-être de la société dépend de la capacité qu'ils pourront avoir de développer les dons et les aptitudes que Dieu leur a donnés, et de répondre aux défis de notre époque et aux besoins des autres avec un esprit libre et généreux.

Aucune génération n'a jamais eu un tel accès rapide à la masse d'information désormais disponible grâce à l'IA. Mais une fois encore, l'accès à des données — bien qu'extensives — ne doit pas être confondu avec l'intelligence, qui implique nécessairement «l'ouverture de la personne aux questions ultimes de la vie et reflète une orientation vers le Vrai et le Bien». A la fin, la sagesse authentique est davantage liée à la reconnaissance de la véritable signification de la vie qu'à la disponibilité de données. Chers amis, la tâche qui s'ouvre à vous n'est pas aisée, mais elle est d'une importance vitale. ❖

**Léon XIV**



## Prions pour nos défunts

**Mme Henri-Louis Rodrigue** (née Suzanne Laroche), de Saint-Georges de Beauce, est décédée le 23 juin 2025, à l'âge de 90 ans. Voici le texte qu'a composé sa fille Lise qui a été Pèlerine à plein-temps à Rougemont pendant 19 ans:

Maman était créditiste, elle était une Pèlerine de saint Michel à 100%. C'est en 1971, il y a 54 ans, que maman s'est enrôlée dans l'œuvre des Pèlerins de saint Michel. Cette année-là, le Congrès annuel de Vers Demain se tenait à Saint-Georges de Beauce, le lieu de résidence de mes parents.

Ma grand-mère Rodrigue, créditiste depuis les années '40, aidait aux préparatifs du Congrès de Saint-Georges avec Mlle Thérèse Tardif; celle-ci cherchait des fleurs pour décorer la Vierge Pèlerine du Congrès, — pour des fleurs, il faut aller voir ma belle-fille Suzanne, lui dit grand-maman. Elles arrivent chez maman et lui demandent quelques fleurs pour la Sainte Vierge. Ma mère, qui a beaucoup de fleurs, s'empresse d'aller les couper, toutes, toutes ses fleurs, pour les offrir à la Sainte Vierge. Et ce n'est pas tout, maman fait le tour de ses voisines et récolte plusieurs autres bouquets de fleurs. C'est comme ça que ma mère a fait son entrée dans l'œuvre de Vers Demain. Voyant sa générosité, grand-maman lui demande si elle hébergerait une ou deux personnes, parce que les centaines de congressistes étaient logés dans des familles: maman se met à compter les places qu'elle pourrait «rendre» disponibles, et répond: «Vous pouvez m'envoyer 8 personnes». Bien entendu, elles ont invité mes parents au Congrès et ils y sont allés.

Papa connaissait déjà l'œuvre de Vers Demain avant de se marier. Pour maman c'était sa première rencontre avec M. Louis Even, Mme Gilberte Côté-Mercier et M. Gérard Mercier, les Fondateurs de Vers Demain. Elle a tout de suite compris l'importance de la cause du Crédit Social et des combats de Vers Demain.

Maman était une femme de tête et une femme de cœur; une personne intelligente qui agissait en connaissance de cause; et sa compréhension passait toujours de l'intelligence au cœur.

Vous ne serez donc par surpris d'apprendre que, dès le samedi suivant le Congrès, maman, béret blanc sur la tête, était au porte à porte avec les Pèlerins de Vers Demain.

Le vrai Crédit Social, elle en a compris toutes les facettes et toutes les bonnes répercussions pour notre société. Maman savait bien expliquer le Crédit Social, elle est même allée en France, avec l'œuvre de



*Gérard Mercier et Mme Henri-Louis Rodrigue en 1988*

Vers Demain, pour une tournée de conférences sur le Crédit Social.

### **Ave Maria et médailles miraculeuses**

«Que d'Ave Maria tu as fait dire dans les familles !» a dit ma sœur Marie lors de son hommage à maman, aux funérailles. Maman a visité des milliers de familles de porte à porte, récitant une dizaine du chapelet dans chaque maison où elle a été accueillie, donnant des médailles miraculeuses à chacun des enfants et distribuant le beau journal Vers Demain.

Chaque samedi, beau temps, mauvais temps, été comme hiver, mes parents partaient pour la Croisade du Rosaire de porte à porte. Maman a cogné à toutes les portes des villes et villages de la Beauce.

Elle ne s'est pas contentée de faire elle-même la Croisade, elle a organisé des équipes de 10, 20 Pèlerins. Maman aurait pu aller à l'apostolat accompagnée de mon père, mais, dans le but de préparer la relève, elle sortait avec un jeune et papa avec un autre.

Souvent ils sortaient de la région beauceronne pour rejoindre les Pèlerins de Thetford Mines, de Québec ou d'ailleurs. Ils se rendaient jusque dans Charlevoix sur la côte nord; et dans la région de Montmagny du côté sud.

Aux funérailles de maman, quand le célébrant a invité les Pèlerins de saint Michel à s'avancer pour chanter Beau Ciel, comme cantique d'adieu, c'est avec émotion que j'ai vu toutes ces personnes venir au-devant de l'église; la plupart ne portaient pas le béret blanc, mais l'œuvre des Pèlerins de saint Michel fait partie de leur vie. Je crois qu'en s'avançant, ils ont voulu rendre hommage à Mme Suzanne Rodrigue, lui dire qu'ils n'ont pas oublié que maman s'est occupée d'eux, qu'elle a fait la Croisade avec eux, qu'elle leur a enseigné le catéchisme lors des réunions; et surtout qu'elle les a beaucoup aimés.

Dans les années '70, Vers Demain a appuyé les familles qui faisaient l'école à la maison. Quand maman

a demandé à Mme Gilberte Côté-Mercier si elle devait faire l'école à ses enfants, Mme Mercier lui a répondu: «Je ne vous dis pas de le faire, cette décision vous appartient, cependant je sais que vous en êtes capable.»

Maman a eu le courage de nous faire l'école à la maison. Ce n'était pas facile avec la surcharge de travail, mais surtout parce que plusieurs personnes de son entourage lui ont tourné le dos. Ils ne comprenaient pas.

Maman s'est fait regarder de travers, pour ses convictions, mais avec le temps et la persévérance, certaines personnes ont fini par l'admirer et lui dire: «Tu sais, Suzanne, il est bon ton p'tit journal. Tu écris de bons articles.»

### Ses enfants Plein-Temps

Maman a eu sept enfants, dont quatre ont donné des années de leur vie comme Pèlerin de saint Michel à plein-temps. La vocation commence dans le cœur des parents, quand les parents acceptent de donner leurs enfants au bon Dieu. Toujours, maman m'a encouragée à travailler pour Vers Demain, elle comprenait la valeur de la vocation de Plein-Temps.

En 1979, à 44 ans, maman perd son mari suite à un cancer. Désormais, elle est seule pour subvenir aux besoins de sa famille. Malgré qu'elle n'a presque pas de revenu, elle réussit encore à aider les autres et elle demeure fidèle à Vers Demain.

### Autobus pour Rougemont

Pendant 25 ans, maman organise un autobus, chaque mois, pour amener une cinquantaine de personnes à l'assemblée du 4<sup>e</sup> dimanche du mois à Rougemont. C'est un trajet de quatre heures. Tout le long, à l'aller comme au retour, elle anime un programme de prières, de chants, de rapports par ceux qui ont fait de l'apostolat. Il y a plusieurs jeunes dans l'autobus et maman doit avoir des «yeux tout le tour de la tête», elle doit veiller à la discipline. Des années plus tard, ces mêmes jeunes la remercient pour cette saine surveillance.

### Congrès du Christ-Roi

De 1988 à 1991, Vers Demain tient des Congrès du Christ-Roi à travers tout le Québec. Maman prend part à ces congrès et elle est de ceux qui les organisent par des tournées de porte à porte: au Lac Saint-Jean, en Abitibi, à Gatineau, Trois-Rivières, Québec, Sherbrooke, etc. et jusqu'à Edmundston au Nouveau-Brunswick et Sudbury en Ontario.

Au cours des années '90, maman part seule et se rend chez des créditistes dans les régions de Portneuf, Lotbinière, etc. où elle visite les familles pendant une semaine.

Au début des années 2000, suite à un accident vasculaire, maman se voit obligée de cesser ses activités. Mais tout en restant à la maison, elle continue de parler du journal Vers Demain aux gens qui pas-

sent, à donner des médailles miraculeuses, à faire de l'enseignement religieux avec le beau tableau de la grâce, bien en vue, dans sa cuisine.

Les mots qui pourraient résumer la vie de maman sont : donner et se donner. «Aider les autres» a été sa raison de vivre.

Merci maman pour tout ce que tu as fait pour nous, pour ta famille. Merci aussi pour tout ce que tu as fait pour la société: pour que toutes les familles vivent selon la liberté et la prospérité voulues par Dieu. Je t'en prie, aide-nous à suivre tes traces, aide-nous à servir Jésus dans notre prochain, aide-nous à travailler comme toi pour un monde meilleur. Je t'aime, au revoir, au ciel!

*Lise Rodrigue-Fournier*

**Henri-Louis Blais**, de Hartford, Connecticut, autrefois de Lac Mégantic, au Québec, est décédé le 28 avril 2025, à l'âge de 103 ans. Il fut vraiment un apôtre exemplaire de Vers Demain. Natif de la Beauce, il s'est abonné à Vers Demain en 1943 et a commencé à visiter les familles quatre ans plus tard pour les abonner à Vers Demain, ce qu'il n'a pas cessé de faire bénévolement pendant 63 ans.



Déménagé à Lac Mégantic, c'est là qu'il s'est marié en 1953. Après avoir élevé sept enfants, il a déménagé avec sa famille aux États-Unis en 1966, où deux autres enfants se sont ajoutés. Il a travaillé dans la construction jusqu'à sa retraite, mais n'a jamais cessé de faire de l'apostolat pour Vers Demain (et, bien sûr, sa version en langue anglaise, MICHAEL) pendant toutes ces années.

En plus de visiter les familles pour l'abonnement dans la région de Hartford, il a fait des tournées dans le Maine avec notre Pèlerin à plein-temps Melvin Sickler, et nos abonnés l'appréciaient beaucoup. Même après avoir déménagé aux États-Unis, M. Blais rendait visite à ses amis et confrères Pèlerins de saint Michel de Rougemont au Canada plusieurs fois par année, surtout pour les congrès annuels qu'il ne manquait jamais, jusqu'à ce qu'il abandonne son permis de conduire à l'âge de 96 ans.

C'était une vraie joie pour tous les Pèlerins de l'entendre le lundi du congrès, à chaque année, il était un orateur captivant. Merci pour tout, M. Blais, nous sommes assurés que votre récompense sera grande dans les cieux, où vous n'oublierez pas vos amis Pèlerins de saint Michel. ❖

# « Ne profanez pas la France avec vos lois barbares et inhumaines »:

## L'homélie bouleversante du cardinal Sarah à Sainte-Anne-d'Auray, en Bretagne

À l'occasion de la célébration du Grand Pardon (pèlerinage) de Sainte-Anne-d'Auray en Bretagne, marqué cette année par le jubilé des 400 ans des apparitions de sainte Anne, une messe pontificale a été célébrée devant plus de 30 000 fidèles le samedi 26 juillet 2025 au mémorial du sanctuaire, présidée par le cardinal Robert Sarah, préfet émérite de la Congrégation du Culte Divin et de la Discipline des Sacrements et envoyé spécial du pape Léon XIV.

Il y a exactement 400 ans, sainte Anne, la mère de la sainte Vierge Marie, apparaissait à un humble paysan breton, Yvon Nicolazic, lui annonçant, en langue bretonne, que Dieu lui-même voulait avoir là une basilique à elle consacrée. C'est d'ailleurs de leurs ancêtres bretons que les Québécois ont hérité de leur grande dévotion à sainte Anne, ayant eux aussi construit un magnifique sanctuaire à Sainte-Anne-de-Beaupré, près de la ville de Québec.<sup>1</sup>

Voici l'homélie du cardinal Sarah dans sa quasi intégralité, telle que retranscrite par le site *aleteia* (fr. *aleteia.org*)

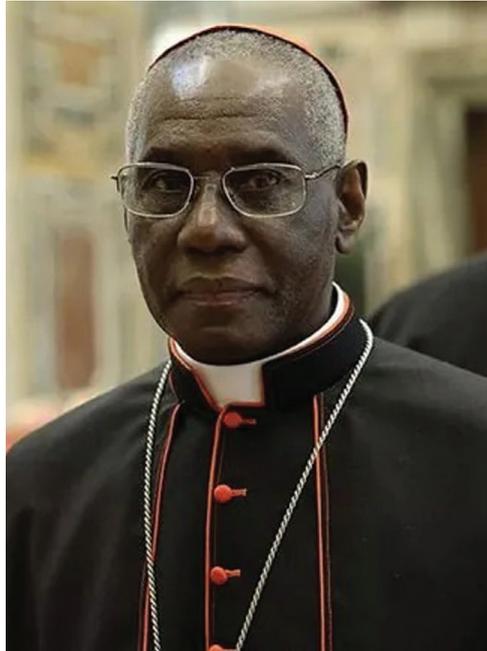
### par le cardinal Robert Sarah

Bien chers frères de Bretagne et de la France,

Je salue avec respect les autorités civiles ici présentes à l'occasion du quatre centième anniversaire des apparitions de sainte Anne en ces lieux. Le pape Léon XIV m'a délégué auprès de vous pour être son envoyé extraordinaire en ce sanctuaire de Sainte-Anne-d'Auray. Le Saint Père veut par ce geste souligner l'importance qu'il accorde à votre pèlerinage. Je vous apporte donc, à vous tous, pèlerins de sainte Anne, les salutations et la bénédiction de la part de notre pape bien-aimé Léon XIV.

Le Pape prie pour vous en ce jour. Par son envoyé,

1 Pour l'histoire complète, voir l'article de Louis Even intitulé *À la gloire de sainte Anne*, paru dans *Vers Demain* de mai-juin-juillet 2013.



Le cardinal Robert Sarah

il vous témoigne de son affection paternelle. En son nom, je salue très amicalement Mgr Raymond Centène, évêque de Vannes, qui aime tant sainte Anne. Je salue les autres évêques, les pères abbés et supérieurs de communautés ici présents, les prêtres venus de Bretagne et d'ailleurs, et vous, chers pèlerins de sainte Anne, qui êtes venus en ce sanctuaire pour répondre à l'appel de sainte Anne et surtout pour adorer Dieu.

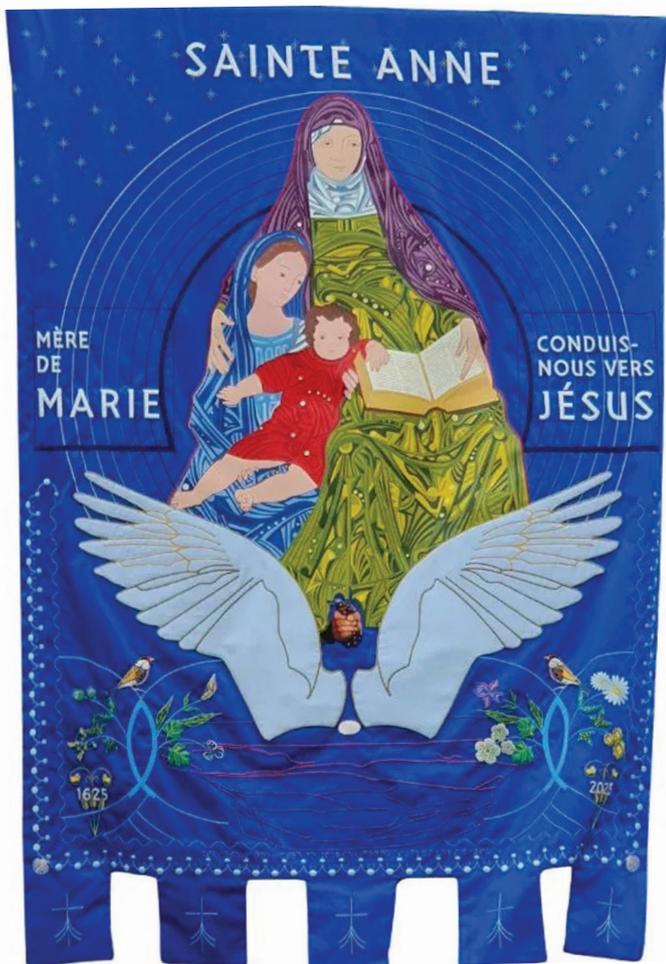
En ce lieu, il y a 400 ans, sainte Anne apparaissait à Yvon Nicolazic pour lui dire : «Yvon Nicolazic, Me zo Anna, mamm Mari («Je suis Anne, mère de Marie», en breton, N.D.L.R.). Yvon, ne crains rien, je suis Anne, mère de Marie, dites à votre recteur, à votre prêtre, que sur la terre appelée le Bocenno – c'est-à-dire ce lieu où nous nous

trouvons actuellement, – on a construit autrefois une chapelle dédiée en mon nom, c'était la première de tout le pays. Il y a 924 ans et 6 mois qu'elle est ruinée, je désire qu'elle soit rebâtie au plus tôt et que vous en preniez soin parce que Dieu veut que j'y sois honorée, Dieu veut que vous y veniez en procession».

### La Bretagne, une terre sacrée choisie par Dieu

Chers frères et sœurs, sainte Anne a dit à Yvon Nicolazic : «Dieu veut ce lieu». Dieu a choisi cette terre pour en faire un lieu saint, Dieu a voulu qu'une parcelle de votre terre, une parcelle de votre pays, la France, soit un lieu sacré, un lieu réservé. Dieu a voulu que vos ancêtres ne cultivent pas ce lieu, ne l'exploitent pas par l'élevage ou l'agriculture. Il a choisi ce lieu pour y être honoré.

Il y a là un grand mystère qu'il faut méditer. Il y avait bien d'autres églises disponibles, il y avait bien d'autres lieux possibles, mais il a choisi celui-là. Pourquoi ? D'abord pour nous dire que Dieu est premier, que la gloire de Dieu nous précède et ne nous appartient pas. Dieu nous a créés par un acte d'amour gratuit, toute la création est l'œuvre de ses mains, le cadeau gratuit de son amour. [...]



*La bannière du jubilé*

Nous n'avons pas mérité son amour, il nous a aimés le premier, nous lui devons tout car c'est à lui que nous devons la vie, le mouvement et l'être. Pour nous qui sommes ses créatures et ses enfants, honorer Dieu, lui rendre gloire, c'est faire œuvre de justice. Rendre gloire à Dieu n'est pas un choix optionnel, c'est un devoir, une nécessité. Il est très important d'en reprendre conscience, surtout dans vos sociétés qui ont tendance à considérer Dieu comme mort, inutile, sans intérêt.

### **La fausse vision occidentale de la religion**

Trop souvent en Occident, on présente la religion comme une activité au service du bien-être de l'homme. La religion est assimilée à des actions humanitaires, à des actes de bienfaisance, d'accueil des migrants et des sans-abri, à la promotion de la fraternité universelle et à la paix dans le monde. La spiritualité serait une forme de développement personnel, elle serait là pour apporter un peu de soulagement à l'homme moderne tendu vers ses activités politiques et économiques habituelles. Même si ces questions sont importantes, cette vision de la religion est fautive. La religion n'est pas une question de nourriture ou d'actions humanitaires. Dans le désert, c'est la première tentation que Jésus a rejetée. Pour racheter l'humanité, il faut vaincre la misère de la faim et de la pauvreté,



*La basilique de Sainte-Anne-d'Auray*

c'est ce que le diable propose au Seigneur. Mais Jésus répond que ce n'est pas la voie de la rédemption. Il nous fait comprendre que même si tous les hommes avaient de quoi manger à leur faim, si la prospérité s'étendait à tous, l'humanité ne serait pas rachetée.

Nous voyons comment précisément dans les pays de l'aisance, de la richesse, de l'abondance, l'homme se détruit, s'autodétruit, parce qu'il oublie Dieu et ne pense qu'à sa richesse et à son bien-être terrestre. Ce qui sauve le monde, c'est le pain de Dieu. Il fait nourrir l'homme du pain de Dieu, et le pain de Dieu, c'est le Christ lui-même. Ce qui sauvera le monde, c'est l'homme qui se tient à genoux devant Dieu pour l'adorer et le servir. Dieu n'est pas à notre service. C'est nous qui sommes à son service.

### **L'adoration silencieuse comme unique remède**

Nous avons été créés pour louer et adorer Dieu. C'est dans l'adoration de Dieu que nous découvrons notre véritable dignité, la raison ultime de notre existence. C'est à genoux devant Dieu que l'homme découvre sa véritable grandeur et sa noblesse. Et si nous n'adorons pas Dieu, nous finirons par nous adorer nous-mêmes. Dieu a choisi ce lieu pour être adoré, Dieu a choisi la France pour qu'elle soit comme une terre sainte, une terre réservée à Dieu. Ne profanez pas la France avec vos lois barbares et inhumaines qui prônent la mort alors que Dieu veut la vie. Ne profanez pas la France car c'est une terre sainte, une terre réservée à Dieu. La Bretagne est une terre sacrée et doit demeurer une terre sacrée, une terre réservée à Dieu, Dieu doit y avoir la première place. ►



*La procession du «Grand Pardon» avec la statue de sainte Anne arrive pour la messe pontificale*

► Et notre première activité est d'adorer, de glorifier Dieu. C'est l'expression la plus haute de notre gratitude envers Dieu et la réponse la plus belle de notre vie à l'amour exceptionnel qu'Il nous porte. Pour adorer Dieu, il faut se mettre à part, dans le silence. Venez ici dans le silence du cœur pour écouter Dieu. C'est ce qu'on appelle entrer dans une attitude sacrée. Il y a des lieux sacrés, des lieux réservés à Dieu, choisis par Dieu. Ces lieux ne peuvent être profanés par d'autres activités que la prière, le silence et la liturgie.

Nos églises ne sont pas des salles de spectacles, ni des salles de concert ou d'activités culturelles ou de divertissements. L'église, c'est la maison de Dieu. Elle lui est exclusivement réservée. Nous y entrons avec respect et vénération, correctement habillés parce que nous tremblons devant la grandeur de Dieu. Nous ne tremblons pas de peur mais de respect, de stupeur et d'admiration.

Je veux redire merci aux Bretons et aux Bretonnes qui savent porter les plus beaux vêtements traditionnels pour rendre gloire à la majesté divine. Il ne s'agit pas ici de folklore. L'effort extérieur que vous faites pour vous habiller n'est que le signe de l'effort intérieur que vous faites pour vous présenter à Dieu avec une âme pure, lavée par le sacrement, ornée par la prière et l'esprit d'adoration. Les lieux sacrés ne nous appartiennent pas, ils sont à Dieu. La liturgie a pour objectif la gloire de Dieu et la sanctification des fidèles et la musique sacrée est un moyen privilégié pour faciliter une part active et pleinement consciente des fidèles à la célébration sacrée des mystères chrétiens. [...]

### **Rebâtir l'église de son âme**

Lors des apparitions, sainte Anne demande à Yvon Nicolazic que l'ancienne église soit rebâtie et qu'on en prenne soin. C'est difficile, c'est coûteux, c'est exigeant, et pourtant, c'est l'image de ce que Dieu veut aujourd'hui. Dieu veut encore aujourd'hui que nous rebâtissions sa maison. Dieu vient nous dire aujourd'hui, à chacun d'entre nous: «J'ai choisi ton âme, j'ai choisi ton cœur comme une terre sacrée pour y être adoré». Ton âme de baptisé est un lieu sacré, ne le profane pas en le livrant aux passions désordonnées et à l'esprit du monde, ne le profane pas en volant à Dieu la première place. Si l'église de ton âme est ruinée, alors entends l'appel de Dieu. Il est temps de la rebâtir et de la rebâtir sur le roc, la fondation solide sur laquelle nous devons bâtir notre vie et notre espérance.

Oui il est temps de rebâtir l'église de notre âme, il est temps de te confesser, confesse les péchés que tu as commis en parole ou en action, la nuit ou le jour, confesse-toi en ce temps favorable et au jour du salut reçois le trésor céleste. «Surtout veille sur ton âme», nous dit saint Cyrille de Jérusalem. Il est temps d'en prendre soin en gardant chaque jour un vrai temps de prière intense silencieuse, il est temps d'expulser les idoles de l'argent, des écrans, de la séduction facile et vulgaire. Dieu veut ton cœur, Dieu veut ton âme comme il a voulu cette terre de Bretagne.

Ton âme est un lieu sacré, prends-en soin. C'est là seulement en ce sanctuaire sacré de ton âme que Dieu pourra te parler, te consoler, te faire revenir à lui par une conversion radicale. C'est seulement dans ce

sanctuaire intérieur que tu pourras entendre son appel à être saint, à être un adorateur. «Soyez saint car moi le Seigneur votre Dieu je suis saint». C'est en ce lieu intérieur et sacré que toi, jeune homme, tu pourras entendre son appel à être prêtre ou religieux. Que toi, jeune fille, tu pourras entendre son appel à te livrer à lui dans la vie religieuse en lui consacrant ton corps, ton cœur et toutes tes capacités d'aimer. Si tu profanes ce lieu intérieur de ton âme par une vie dominée par le péché et les divertissements du monde, tu risques de passer à côté de ta vie, tu risques de ne jamais vraiment être toi-même.

Mes frères et sœurs bien-aimés, ne volons pas à Dieu le sanctuaire sacré de notre âme. Dieu l'a créé, Dieu l'a racheté, ne profanons pas notre corps. Notre corps est le Temple de Dieu et l'Esprit de Dieu habite en nous. Ne détruisons pas ce Temple car le Temple de Dieu est sacré et ce Temple c'est nous. Dieu nous l'a confié pour que nous en prenions soin et pour que nous puissions l'adorer dans le silence. Dieu le veut, Dieu te veut.

### **Regarder sainte Anne au milieu de l'épreuve**

Chers frères et sœurs, Dieu a choisi ce morceau de terre de Bretagne avec une intention toute spéciale, il a voulu y être honoré à travers le culte rendu à sainte Anne. Il n'y a aucun autre lieu au monde où sainte Anne soit apparue. Quel privilège! quelle grâce! quel mystère! Sainte Anne porte en ce lieu un message particulier, elle qui avec Joachim n'avait pas d'enfant à cause de son âge avancé. Son cœur devait être plein de peine et d'inquiétude. Quelle souffrance pour le cœur d'une femme qui aspire à devenir mère et qui voit son attente se prolonger.

Combien sainte Anne a dû s'interroger: Est-ce de ma faute? Pourquoi une telle épreuve? Certainement parmi vous il y a des hommes et des femmes qui souffrent de ne pas avoir d'enfant. Certainement parmi vous il y a des parents dont le cœur, comme celui de sainte Anne, est envahi par la souffrance, l'angoisse et l'inquiétude pour des enfants malades, qui ont abandonné la foi et qui semblent s'éloigner de Dieu, ou encore pour leur famille, ou pour leur patrie qui semble en danger.

Nos épreuves et nos souffrances nous mettent parfois dans un état de profonde incompréhension. Pourquoi la mort d'un enfant? Pourquoi la souffrance des innocents? Pourquoi la guerre? Pourquoi la trahison? Pourquoi Seigneur? Nous nous sentons parfois abandonnés par lui. Apparemment Dieu n'est plus là, et pour l'Europe, Dieu est mort. Faut-il se révolter? Faut-il croire que Dieu nous est devenu indifférent? Faut-il abandonner la pratique religieuse parce qu'il n'écoute pas mes prières? Faut-il cesser de prier et d'aller à la messe dominicale?

Regardons sainte Anne et écoutons sa voix. Que fait-elle? Entre-t-elle dans la révolte contre Dieu? Se détourne-t-elle de Dieu? Non, elle demeure dans l'ado-



*Le mémorial du sanctuaire, où la messe a été célébrée*

ration. Dieu est plus grand que nos incompréhensions, que nos doutes. Dieu est plus grand que notre cœur. Face au mal, nous n'avons pas de réponses toutes faites, nous n'avons pas de réponses humaines. Face au mal, nous n'avons qu'une seule réponse: l'adoration. Notre seule réponse face au mystère du mal est l'adoration silencieuse. Oui le mal est incompréhensible mais nous savons par la foi que la confiance adorante en Dieu est plus forte que l'absurdité du mal.

Sainte Anne est venue dire ici aux Bretons et à toute la France, et à travers eux aux hommes de tous les pays et de tous les lieux, que l'adoration est l'unique remède au désespoir. La foi en Dieu et l'adoration de Dieu sont les uniques remèdes qui peuvent garantir aux hommes une paix solide et durable. [...]

Vous tous qui souffrez, je m'adresse à vous, regardez sainte Anne, vous tous qui désespérez pour vos enfants, vos parents, votre patrie, regardez sainte Anne. Comme elle, persévérons dans l'adoration. L'adoration de Dieu ne nous décevra jamais. L'adoration patiente et silencieuse de sainte Anne a permis que naisse Marie, la mère du Sauveur, la plus belle, la plus pure, la plus sainte de toutes les créatures. Vous tous dont le cœur porte souffrance et peine, votre adoration portera du fruit en espérance. L'adoration persévérante et acharnée déchire les ténèbres et apporte la lumière de l'espérance. [...]

Quand tout parfois semble sombre, nous pouvons toujours dire, avec notre pape bien-aimé Léon XIV, que le mal ne l'emportera pas, le mal ne prévaudra pas. Dieu, notre Dieu, est infiniment bon, infiniment beau, infiniment grand. Aujourd'hui, avec sainte Anne, en ce lieu béni et choisi par Dieu, que s'élève en chacun de nos cœurs ce cri d'amour: «Venez, adorons le Seigneur, venez, adorons-le, prosternons-nous devant lui, plions nos genoux devant l'Éternel notre Créateur car il est notre Dieu. Amen». ❖

**Cardinal Robert Sarah**

Return undeliverable U.S. addresses to:

MICHAEL  
P.O. Box 38  
Richford, VT 05476-0038  
U.S.A.

(Nos abonnés des États-Unis qui veulent nous contacter devraient utiliser l'adresse:  
P.O. Box 86, South Deerfield, MA 01373)

**U.S. Postage Paid**  
**Standard mailing**  
**Permit No. 11**  
**Richford, VT 05476**  
**USA**

Retournez les copies non livrables au Canada à:

**VERS DEMAIN**  
Maison Saint-Michel  
1101, rue Principale  
Rougemont, QC, J0L 1M0  
Canada

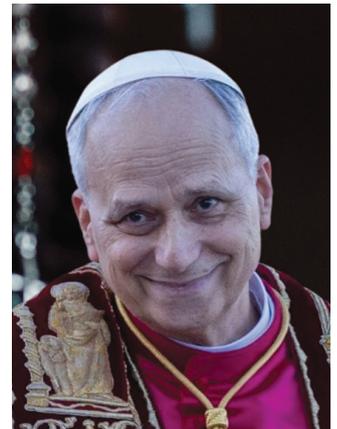


Imprimé au Canada

Assurez-vous de renouveler votre abonnement avant la date d'échéance. (La première ligne indique l'année et le mois.)

# Prière du pape Léon XIV pour demander la grâce du discernement

*Chaque mois, le Réseau Mondial de Prière du Pape publie une nouvelle intention de prière. L'intention de prière du pape Léon XIV pour le mois de juillet 2025 était consacrée à la formation au discernement, pour savoir choisir ce qui est bien, vrai, et conforme à la volonté de Dieu. Voici la prière que le Saint-Père a composée pour cette occasion :*



Esprit Saint, toi, lumière de notre intelligence, souffle doux qui guide nos décisions, accorde-moi la grâce d'écouter attentivement ta voix et de discerner les chemins cachés de mon cœur, afin que je puisse saisir ce qui compte vraiment pour toi et libérer mon cœur de ses troubles.

Je te demande la grâce d'apprendre à faire une pause, à prendre conscience de ma manière d'agir, des sentiments qui habitent en moi, et des pensées qui m'envahissent, que, si souvent, je ne remarque même pas.

Je désire que mes choix me conduisent à la joie de l'Évangile. Même si je dois passer par des moments de doute et de fatigue, même s'il me faut lutter, réfléchir, chercher et recommencer... Car, au bout du chemin, ta consolation est le fruit de la juste décision.

Accorde-moi une compréhension plus profonde de ce qui me meut, pour que je rejette ce qui m'éloigne du Christ, et que je l'aime et le serve plus pleinement. Amen.